



## SOMMAIRE

	Pages
Allocution de sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de Maurice .....	627
Point 9 de l'ordre du jour :	
Débat général ( <i>suite</i> )	
Déclaration de M. Levi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) .....	630
Déclaration de M. Bongo (Gabon).....	634
Déclaration de M. Otunnu (Ouganda) .....	637
Déclaration de M. Hodoul (Seychelles) .....	641

**Président** : M. Rüdiger von WECHMAR  
(République fédérale d'Allemagne).

*Allocution de sir Seewoosagur Ramgoolam,  
premier ministre de Maurice*

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Ce matin, l'Assemblée générale va entendre une déclaration du Premier Ministre, Ministre de la défense et de la sécurité intérieure et Ministre des institutions de réforme de Maurice, Son Excellence le très honorable sir Seewoosagur Ramgoolam. Je suis heureux de lui souhaiter la bienvenue et je l'invite à prendre la parole.

2. Sir Seewoosagur RAMGOOLAM (Maurice) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter d'assumer la présidence de la trente-cinquième session de l'Assemblée générale.

3. Les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies avaient réservé la présidence de l'Assemblée aux pays qui n'étaient pas des grandes puissances; cependant, la République fédérale d'Allemagne, qui est en fait une grande puissance, utilise sa force et sa puissance pour la paix, la liberté et le développement. La victoire remarquable de la modération lors des élections en République fédérale d'Allemagne témoigne de la politique économique et sociale stable de votre gouvernement. En fait, nous y voyons le reflet de votre initiative personnelle pendant le temps très court au cours duquel vous avez exercé vos fonctions : vous avez toujours laissé votre bureau ouvert à ceux qui essaient de régler leurs différends par des négociations pacifiques grâce à vos talents de diplomate et d'homme d'Etat et à vos qualités personnelles bien connues.

4. Je voudrais également remercier votre prédécesseur, M. Salim Ahmed Salim, dont la contribution précieuse à la trente-quatrième session ordinaire et à la onzième session extraordinaire, qui vient de s'achever, a été très appréciée.

5. Je voudrais également rendre l'hommage de mon pays au Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, qui,

durant une année difficile et remplie d'épreuves, s'est toujours distingué par ses initiatives dans l'art des négociations pacifiques et de la diplomatie préventive dans un monde englouti dans un tourbillon de confusion, de transition, de violence, de révolution et de guerre. L'histoire enregistrera ses efforts herculéens à la recherche de la paix.

6. C'est avec beaucoup de joie que mon pays et mon peuple saluent l'admission du Zimbabwe qui vient s'ajouter à la liste impressionnante des Etats africains Membres de l'Organisation. Le Zimbabwe a été salué justement par nous tous pour son grand succès dans la libération africaine, car il a obtenu sa liberté par une rare combinaison de lutte armée et de direction exemplaire.

7. Par-dessus tout, le triomphe du peuple du Zimbabwe a prouvé avec force la volonté indomptable de libération qui s'étend maintenant à tout le continent africain. Nous, Mauriciens, pouvons déclarer avec confiance du haut de cette tribune qu'il ne peut pas en être autrement et qu'il n'en sera pas autrement. Ceux qui marchandent la Namibie perdent leur temps et une excellente occasion de cultiver l'amitié multiraciale de l'Afrique.

8. Nous saluons chaleureusement aussi Saint-Vincent-et-Grenadines, qui a été admis à l'Organisation des Nations Unies, et Vanuatu, qui bien que se trouvant dans une autre mer éloignée de la nôtre sont des Etats frères dans la communauté croissante des nations insulaires.

9. Avec l'admission du Zimbabwe et de Saint-Vincent-et-Grenadines, le nombre des Membres de l'Organisation a atteint le chiffre étonnant de 154. C'est un triomphe de la quasi-universalité, qui était le but suprême de l'Organisation dès les premiers jours de sa création à San Francisco. Ce chiffre est vraiment étonnant lorsqu'on se rappelle qu'en 1945 l'Organisation a été fondée par 51 nations seulement, à peu près le même nombre d'Etats que comptait la Société des Nations.

10. En ce vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [*résolution 1514 (XV)*], nous pouvons rappeler comment les grands empires, en cédant la place aux nouvelles nations, nous ont permis d'atteindre le but suprême de composition complète.

11. Quel était le but de la réalisation historique de l'universalité ? N'était-ce pas la présomption que plus grand serait le nombre de Membres plus grande serait l'autorité de l'Organisation ? N'était-ce pas la conviction que l'Organisation et la Charte, tirant pouvoir de centaines de millions de personnes libérées des chaînes de l'asservissement, nous rapprocheraient d'un monde

plus sûr ? N'était-ce pas l'axiome irréfutable que l'effort conjoint de l'ensemble des nations faciliterait l'établissement plus rapide de la paix dans le monde ?

12. Assurément, c'était là les espoirs et les profondes convictions de tous envers une organisation qui bénéficierait du recrutement de toute la famille des nations. Tous pensaient — et continuent de penser — que notre force numérique rendrait l'Organisation plus forte, plus sûre de son prestige et de l'appui maximal des peuples pour remplir sa haute mission : régler les conflits et établir un ordre mondial fondé sur la paix, la sécurité, la justice et les droits de l'homme, y compris le droit de toutes les nations au développement. Dans cette pyramide de nations et de peuples, nous voyons un monde qui, nourri pendant des siècles de conflits et de guerres interminables, se rapprocherait enfin d'une ère de concorde, d'harmonie et de paix, réalisée dans un esprit d'unanimité.

13. Nous devons reconnaître que nous avons l'unanimité, mais il est ironique de constater que c'est une unanimité terrible et terrifiante. Tous sont d'accord — Est et Ouest, Nord et Sud, grandes et petites nations — sur le fait que l'année écoulée a connu un monde de violence, de fragmentation, de conflits et de guerres. Le nombre de réfugiés fuyant la mort et la destruction menace d'être encore plus élevé que le nombre de ceux qui ont fui devant les armées d'invasion pendant la seconde guerre mondiale. Le modeste début d'une détente réalisée péniblement s'est effondré subitement, et les grandes puissances, aveugles en ce qui concerne l'avenir, reviennent au passé et à la guerre froide, nous plongeant dans une course aux armements qui dépasse le rythme fébrile du réarmement qui a accompagné la première guerre froide. La prétendue dissuasion à l'égard de l'équilibre nucléaire a disparu alors que l'on faisait l'acquisition d'armes nouvelles encore plus destructives, si perfectionnées et si complexes que l'on peut se demander si les gouvernements sont en mesure de les contrôler. Les grands savants nous avertissent brutalement que les forces de guerre nucléaire pourraient bientôt échapper au contrôle des hommes et des gouvernements. Les économies les plus puissantes des grandes puissances industrielles glissent dans les récessions et les inflations alors que les petites économies chancellent sous des déficits écrasants, certains étant à la veille d'une banqueroute nationale.

14. A leur économie en perdition, les gouvernements ajoutent encore une charge plus lourde de quelque 500 milliards de dollars des Etats-Unis par an d'armements de plus en plus mortels, tandis qu'au moins 500 millions de personnes connaissent la malnutrition ou la famine.

15. Enfin, dans ce climat de conflit est venue se greffer la guerre du Moyen-Orient, avec tout le danger qu'elle représente dans cette région du monde.

16. Si tout cela semble sévère et caustique, qu'il me soit permis de faire remarquer que ce ne sont pas là mes propres observations. Je ne suis pas le premier orateur dans ce débat général. Je me borne à répéter, et à confirmer, ce que presque tous ceux qui m'ont précédé ont dit, et répété, avec une unanimité qui nous glace d'effroi. J'ajouterai seulement — ironie suprême — que cet holocauste des efforts déployés en faveur de la paix mondiale a lieu en même temps que le trente-cinquième anni-

versaire de l'Organisation des Nations Unies — au cours de l'année pendant laquelle elle a presque atteint l'universalité avec ses 154 Membres —, 35 années de rêves et d'aspirations depuis la création de notre organisation.

17. Quelles conclusions pouvons-nous tirer de cette analyse et de ce diagnostic de la situation mondiale ? Devons-nous conclure que les Nations Unies ont failli à leur engagement envers les peuples du monde ? Je me hâte de dire que ce n'est pas vrai en ce qui concerne les faits, ou les réalisations de l'Organisation.

18. La conclusion que nous tirons est diamétralement opposée : dans le monde d'aujourd'hui, les peuples et leurs gouvernements doivent avoir de plus en plus recours à la seule organisation consacrée à la réalisation d'un nouvel ordre mondial. Nous devons rejeter l'erreur commune de confondre la cause et l'effet qui prévaut dans l'histoire d'après guerre. Ce n'est pas l'Organisation des Nations Unies qui est la cause de la maladie du monde, mais ce sont ceux qui, exploitant sa faiblesse, sont responsables de ses lacunes; ceux-là mêmes qui ont souillé la scène internationale avec leurs intérêts nationaux déformés, avec leur politique étrangère incertaine et avec leur folle course au contrôle et à la domination, utilisant des intrigues politiques et des alliances de pression sans tenir compte des nécessités de la communauté internationale et, comme le Secrétaire général l'a mentionné dans son brillant rapport annuel, étant préoccupés seulement de leurs intérêts à court terme aux dépens des aspirations à long terme.

19. Lorsque la tempête devient plus violente, l'équipage doit rendre le navire plus fort afin de surmonter les vagues et les vents, de ramener le navire à bon port et d'éviter la catastrophe du naufrage.

20. Il doit en être de même pour le navire des Nations Unies. Bien que l'Organisation des Nations Unies ne soit pas la cause de la situation malheureuse du monde, nous devons reconnaître qu'elle n'a pas navigué au-devant des problèmes du monde avec une navigation sûre.

21. Dans un monde de changement accéléré, les Nations Unies ont eu tendance à lanterner, à prendre leur temps. Et le cliché commun selon lequel les Nations Unies ne sont que le miroir du monde ne reflète pas la réalité. Si l'on s'en tenait à cette métaphore, la société contemporaine n'aurait pas bougé d'un iota depuis les temps féodaux d'Europe d'il y a un millier d'années. Quand des appels à la paix ont été lancés, les Nations Unies ont trop souvent répondu par des trêves de cessez-le-feu qui se sont rapidement substituées à la paix de façon permanente. Or un cessez-le-feu qui dure depuis plus d'une année n'est qu'une guerre ajournée ou, au mieux, un abcès dans le corps du monde.

22. Il en est de même pour le fiasco du désarmement. De même qu'une trêve prolongée n'est qu'une guerre ajournée, le désarmement effectué prétendument par étapes s'est terminé par la plus grande course aux armements de l'histoire moderne. Alors que les Nations Unies pensaient aux étapes, les savants créaient de nouvelles armes dont la production n'a cessé de croître et, aujourd'hui, le potentiel de mort par habitant est astronomique.

23. Au cours des longues années de négociations sur le désarmement, les membres de l'Assemblée, en grande majorité, c'est-à-dire les nations les plus pauvres et les plus petites, fortement critiqués pour leurs résolutions non réalistes, n'ont fait que favoriser la course aux armements lorsqu'ils ont voté pour des mesures partielles dans l'espoir que, en ralentissant l'allure des grandes puissances militaires dans ce domaine, ils pourraient réaliser en fin de compte une sorte de percée. De ce fait, l'espoir d'aboutir à un désarmement général et complet était sacrifié à l'idéal des petites mesures trafiquées.

24. L'échec enregistré dans le domaine du désarmement est peut-être le plus grand échec des Nations Unies. La course aux armements maximaux, dans le but de maintenir la sécurité nationale, est considérée maintenant par les savants militaires comme un boomerang qui nous ramènera à une insécurité plus grande encore que celle que les nations ont déjà connue. Et l'argument facile selon lequel un équipement militaire très puissant est la seule dissuasion à un adversaire potentiel a atteint un point tel que la course aux armements sans limite et l'acquisition effrénée d'armes mortelles engendrent une crainte qui, elle-même, devient la cause plutôt que la prévention de la guerre.

25. Il en est de même en ce qui concerne la lutte économique : des programmes d'action économique ont sacrifié l'action à des compromis débilissants par la capitulation devant de douces paroles au point que les nations n'étaient plus en mesure de réagir. Et cela a conduit au quasi-échec de la onzième session extraordinaire, consacrée aux questions économiques. Même si le vieil adage est vrai qu'un demi-pain vaut mieux que pas de pain du tout, au cours de cette sombre session, les pays en développement n'ont même pas reçu le demi-pain proverbial.

26. De même que la trêve pour le maintien de la paix est devenue l'ennemie de la paix, et le désarmement par étapes l'aiguillon de la course aux armements, les compromis basés sur la confiance ont abouti à une crise économique mondiale.

27. On a dit que les peuples du monde sont déçus par les Nations Unies, mais personne n'a encore entendu quiconque dire qu'il devrait alors se passer de cette expérience formidable pour l'établissement d'une paix mondiale. Ce que les peuples ne veulent pas et ne respecteront pas, c'est une Organisation des Nations Unies faible, souffrant de dystrophie musculaire.

28. L'évolution de la dramatique tentative faite par les Nations Unies pour mettre un terme à la guerre entre l'Iraq et l'Iran, ou même pour aboutir à un cessez-le-feu dans une région où les flammes de la guerre pourraient facilement allumer d'autres foyers de conflagration, est pour nous tous le signal que le Conseil de sécurité peut, lui aussi, être devenu victime de cette dystrophie. Chaque année s'élève la critique de plus en plus forte que le Conseil n'est plus le garant fidèle de la paix et de la sécurité, responsabilité que lui a attribuée la Charte. L'incapacité d'agir promptement ou efficacement, le fait de tolérer que ses résolutions ou la mise en vigueur de ses propres décisions soient contournées, l'utilisation douteuse du pouvoir de veto, tout cela a réduit le prestige du Conseil à un point regrettable, comme le montre la situation actuelle où les parties en conflit évitent même

le Conseil. La tendance actuelle est que les groupes régionaux, sous-régionaux et autres résolvent leurs propres divergences.

29. Certes, ces initiatives sont louables, mais elles ne sont pas nécessairement à la hauteur du défi lorsqu'il prend des proportions mondiales. Elles ne peuvent pas arrêter une guerre mondiale et il est douteux qu'elles puissent efficacement aboutir à la paix mondiale. La nécessité devient chaque année plus évidente, et peut-être inévitable, de faire un examen sérieux du Conseil de sécurité, de procéder à une étude sur la façon dont il peut être renforcé pour devenir un organe qui jouisse de la confiance des nations et des peuples du monde. Et là, mon pays est d'accord sur les suggestions du président Senghor et du président Shagari, tendant à ce qu'il soit élargi pour être plus représentatif.

30. En même temps, une même étude pourrait être entreprise en ce qui concerne l'Assemblée générale en vue de renforcer son efficacité, son autorité et son rôle de leader moral dans le monde.

31. Il y a, dans le monde, des nations qui s'enorgueillissent de leur faculté d'autocritique. Pour une nation, c'est peut-être suffisant. Mais pour l'Organisation des Nations Unies, qui a une très grande responsabilité, même dans un avenir lointain, cela ne peut pas suffire. La critique ne manque pas aux Nations Unies. Pour que les Nations Unies aient le prestige nécessaire pour s'acquitter des obligations de la Charte, l'autocritique doit être suivie de l'autoremède. Etant donné le climat orageux qui règne aujourd'hui dans le monde, l'impatience des peuples devant les problèmes non résolus, l'expression de leurs frustrations par leur recours à la violence, la rébellion, l'action armée, les révolutions et les guerres civiles, il est évident que nous avons très peu de temps à perdre. Le fossé entre l'analyse et l'action doit être comblé. J'affirme respectueusement que ce processus d'autoremède — douloureux mais créatif — doit commencer à la présente session.

32. Dans les relations internationales de puissance, nous devons encourager le rétablissement de la notion de détente. Dans ce contexte, mon gouvernement se félicite des déclarations des principaux pays d'Europe occidentale, selon lesquelles ils sont décidés à revenir à la détente plutôt qu'à la guerre froide et à la cruelle lutte de puissance.

33. Certains, découragés par des événements tels que ceux qui se sont produits au Kampuchea et en Afghanistan, voudraient renoncer à d'autres efforts de paix, les considérant comme futiles et dangereux. La détente, comme tous les efforts de paix, connaîtra des difficultés et même des échecs; mais les efforts de paix ne doivent pas être rejetés à la légère au premier échec. Les pacificateurs ne doivent pas être si facilement découragés. Nous savons maintenant qu'abandonner la détente ou tout autre effort de paix signifierait une course aux armements interminable qui, l'histoire nous le montre, aboutirait presque certainement à la guerre.

34. J'en ai déjà assez dit pour indiquer clairement qu'une nouvelle approche est absolument nécessaire pour mettre fin à la course aux armements, qui risque de nous englober tous dans les menaces de guerre et de crise économique. Nous estimons que l'Assemblée générale

rale doit trouver une nouvelle approche aux négociations du désarmement. Les délégations et les gouvernements doivent accepter moins facilement des résolutions à contrecœur, conçues par les grandes puissances militaires et les alliances militaires. Les puissances non militaires doivent assumer une plus grande responsabilité à l'égard de la course aux armements et avoir en même temps le courage de prendre des initiatives — accompagnées de projets de résolution fermes et détaillés, qu'ils conviennent ou non aux géants armés, dont la prudence, pour compréhensible qu'elle soit, n'est plus acceptable lorsque la guerre est maintenant plus meurtrière par la faim que par les balles.

35. Cette assemblée doit remettre sur ses rails la session extraordinaire sur les questions économiques, qui en est sortie. A cet égard, Maurice, membre du Groupe des Soixante-Dix-Sept, estime que la reprise des négociations à la Deuxième Commission est le plus grand défi pour l'Assemblée. Nous sommes heureux d'entendre que certaines des puissances occidentales dont les efforts n'ont pas été couronnés de succès sont prêtes à reprendre l'examen — que nous espérons plus prometteur — de la question des négociations globales.

36. Des résultats positifs dans ces deux domaines — qui ne sont pas sans liens — contribueraient beaucoup à rétablir la confiance des peuples dans l'Organisation mondiale.

37. Il y a d'autres domaines de réalisations fructueuses, mais, pour être bref, je ne parlerai que de la question de l'océan Indien en tant que zone de paix. Dans ce domaine, comme dans d'autres tentatives semblables pour créer des zones de paix, l'évolution a été lente, loin du rythme accéléré avec lequel s'est déroulé le cours des événements mondiaux. L'Assemblée générale a reçu du Comité spécial de l'océan Indien un rapport [A/35/29] mettant à jour les faits qui se sont déroulés depuis que la question a été, pour la première fois, soulevée en 1971.

38. Mais qu'est-il arrivé dans l'intervalle de ces dernières années ? Du point de vue stratégique, l'océan Indien a complètement changé de dimensions géopolitiques. En lisant les déclarations de certains orateurs au cours du débat général, nous constatons que l'océan s'est progressivement étendu au-delà de ses propres eaux : il est maintenant rattaché aux Etats de l'Asie du Sud-Est et, à la suite de l'évolution de la situation en Asie occidentale, lié aux caractéristiques les plus vitales du Moyen-Orient. Des navires de guerre sont maintenant mobilisés sur ses eaux et une puissante flotte aérienne remplit le ciel, dans la hâte stratégique d'acquérir des bases militaires dans la Corne, dans la péninsule d'Arabie saoudite, entourant la zone vitale du golfe Persique.

39. Etant donné la situation, où sont les optimistes qui compteraient maintenant sérieusement sur la transformation de l'océan Indien en zone de paix ? Ironiquement, le temps a progressivement transformé ce que l'on prévoyait une zone de paix en une zone de guerre et de mobilisation pour la guerre, et c'est une illustration de plus du point que nous avons soulevé, à savoir que la procrastination, les procédures interminables, le délai et le surcis n'ont servi qu'à saper les importants efforts de paix énumérés sur l'ordre du jour si long et pesant des

Nations Unies, alors que l'évolution de la situation dans le monde va plus vite que nos efforts.

40. Ici, je dois souligner que Maurice, se trouvant au milieu de l'océan Indien, a déjà — à la dix-septième session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine [OUA], tenue à Freetown du 1<sup>er</sup> au 4 juillet dernier — réaffirmé sa revendication sur Diego Garcia [A/35/463, annexe II, AHG/Res.96 (XVII)] et que le Premier Ministre du Royaume-Uni, dans une déclaration devant le Parlement, a dit qu'il était reconnu que ce territoire devait revenir à Maurice quand il ne sera plus nécessaire à la défense globale de l'Ouest. Notre souveraineté a ainsi été acceptée, mais nous devons aller plus avant : il faut que Maurice voie ce territoire britannique de l'océan Indien lui revenir, en tant qu'héritage naturel, avant qu'il ne devienne indépendant. Les Etats-Unis devraient faire directement des arrangements avec Maurice pour l'utilisation continue de l'île à des fins de défense. Vient ensuite la question des habitants de Diego Garcia domiciliés à Maurice et pour lesquels il faut élaborer de meilleurs arrangements. Il est du devoir des Etats-Unis et du Royaume-Uni de discuter avec le Gouvernement de Maurice les possibilités de satisfaire au mieux tous les intéressés et, en même temps, d'assurer de meilleures perspectives d'avenir pour les habitants de l'île.

41. Pour terminer, je répète notre thèse majeure, à savoir que ce monde dangereux et ébranlé doit trouver en face de lui des Nations Unies plus fortes et plus efficaces. Nous estimons que la trente-cinquième session peut aborder par bien des moyens cette tâche difficile qui est pour nous un défi, mais il convient de l'entreprendre si les Nations Unies entendent mériter le respect et l'appui de tous les peuples du monde.

42. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie Son Excellence le très honorable sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de Maurice, de l'importante déclaration qu'il vient de faire, ainsi que des paroles aimables qu'il a eues à l'égard de mon peuple, de mon pays et de moi-même.

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

### Débat général (*suite*)

43. M. LEVI (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je m'associe aux orateurs qui m'ont précédé pour vous adresser les félicitations de ma délégation à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de cette session de l'Assemblée générale. Connaissant votre parfaite compétence et votre grande expérience, nous sommes certains que vous saurez diriger habilement nos travaux et leur donner une direction essentielle au succès de cette session.

44. J'adresse également les félicitations et les remerciements de ma délégation à votre prédécesseur, M. Salim Ahmed Salim, de la République-Unie de Tanzanie, pour la manière efficace dont il a présidé les débats de la précédente session.

45. Cette année, deux nouveaux Etats ont été admis au sein de cette famille internationale des nations, le Zimbabwe et Saint-Vincent-et-Grenadines. Ma délégation est heureuse de leur souhaiter la bienvenue dans cette famille. Nous espérons avoir avec eux d'étroites relations de coopération. Nous les saluons également en tant que membres du Commonwealth des nations auquel appartient la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

46. Mon gouvernement se félicite de constater que la nouvelle nation du Zimbabwe a pris en main son propre destin. L'expérience nous a montré que les premiers jours de l'indépendance sont aussi riches en difficultés qu'en enthousiasme. Ma délégation est heureuse que le Gouvernement du Zimbabwe se soit attaqué avec résolution et efficacité à la tâche visant à assurer à ce pays un gouvernement fort, progressiste et stable dans la poursuite d'une vie meilleure pour son peuple.

47. Il est encourageant et peut-être symptomatique que le Zimbabwe soit né du fruit de longues négociations internationales. L'indépendance du Zimbabwe et son admission à l'Organisation des Nations Unies sont une grande réalisation pour la communauté internationale. L'indépendance n'aurait pu survenir à meilleur moment que celui du vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Il est encourageant de remarquer que, dans cette période troublée, la négociation pacifique s'est révélée plus forte que l'action militaire. Ceux qui ont joué un rôle dans l'accession du Zimbabwe à l'indépendance méritent tous nos éloges.

48. Plus proches de mon pays, se trouvent deux nouvelles nations insulaires indépendantes, à savoir Kiribati et Vanuatu — cette dernière jadis connue sous le nom de Nouvelles-Hébrides. Leur transition pacifique vers l'indépendance est une réussite dont peuvent s'enorgueillir les habitants et les puissances administrantes. Nous espérons développer avec elles des liens plus fermes et plus étroits de coopération.

49. Nous avons bien souvent dit, ici et ailleurs, combien nous étions en faveur de la décolonisation. Nous avons souligné le droit des peuples dépendants de choisir leur propre forme de gouvernement et de décider de leur propre destin. Au cours des trois dernières décennies, la plupart d'entre nous ont fait ce choix et relevé le défi. Nous espérons que, dans la prochaine décennie, les territoires encore dépendants feront leur choix et se joindront à nous dans cette communauté de nations. Il n'y en a plus beaucoup, mais l'attention se porte vivement sur eux, et notre souci à leur égard s'intensifiera sans aucun doute. Les Nations Unies ont joué un rôle fort constructif et fructueux dans ce domaine. A notre avis, il est indispensable et essentiel que ces efforts se poursuivent.

50. Je suis certain que les puissances coloniales restantes en sont bien conscientes. La prise de conscience est une chose, mais le problème crucial est de prendre des mesures positives et efficaces dans le sens de la décolonisation. Beaucoup de voies sont ouvertes; certaines d'entre elles ont été suivies par beaucoup d'entre nous. Certains parmi nous ont dû lutter très durement pour amener, voire obliger, les puissances administrantes à accorder l'indépendance, mais d'autres n'ont pas eu à lutter autant. C'est ainsi que l'attitude et la politique des

puissances métropolitaines restantes influenceront grandement la voie choisie par les pays qui ne sont pas encore autonomes.

51. La Papouasie-Nouvelle-Guinée éprouve un souci particulier pour les peuples de la région du Pacifique encore dépendants. Nous notons que certaines puissances métropolitaines ont pris des mesures positives pour créer un climat favorable à un choix authentique de la part des insulaires du Pacifique Sud. Elles l'ont fait volontairement et nous sommes fiers de les appeler nos amis. Elles n'ont rien à cacher et rien à perdre; elle ne peuvent que se gagner la bonne volonté, la reconnaissance et l'amitié des peuples qu'elles administrent. Nous les saluons et les félicitons du ferme engagement qu'elles ont pris envers les principes de la Charte des Nations Unies.

52. Dans le Pacifique Sud, l'évolution vers l'indépendance n'a pas été marquée par des querelles acrimonieuses. Nous aimerions que cette tendance se poursuive. Malheureusement, au Vanuatu, une insurrection armée, influencée par des étrangers, a entaché cette excellente tradition. Cependant, la solution pacifique de cette crise, grâce à des efforts de coopération dans le cadre de la communauté des nations du Pacifique Sud, a montré notre engagement envers la solidarité régionale et la décolonisation. Nous espérons que les territoires encore dépendants de la région prendront parmi nous la place qui leur revient grâce à des moyens pacifiques. C'est pourquoi nous demandons à toutes les puissances métropolitaines restantes dans le Pacifique Sud de faire en sorte que ce bilan demeure excellent.

53. J'en viens maintenant au désarmement et à la sécurité internationale. Mon gouvernement voit dans la question du désarmement un problème d'importance primordiale pour la paix et la sécurité internationales. Nous croyons très fermement qu'une paix et une sécurité durables ne peuvent reposer sur l'accumulation d'armes. Une paix authentique et durable ne peut être édiflée que grâce à la mise en œuvre effective du système de sécurité énoncé dans la Charte des Nations Unies.

54. Le désarmement général et complet sous contrôle international efficace devrait être le principal objectif pour assurer la survie de l'humanité et éliminer le danger de la guerre, faisant ainsi en sorte que la guerre ne soit plus utilisée comme instrument de règlement des différends. Nous espérons que les peuples du monde connaîtront la paix et la sécurité afin que, tous, nous puissions concentrer nos efforts sur le développement et l'amélioration du niveau de vie de nos peuples. Je suis sûr que nous appelons tous de nos vœux la paix et la sécurité. Malheureusement, la cupidité et l'égoïsme ont maintenu ce souhait à l'état de rêve.

55. La Décennie du désarmement, décrétée par la résolution 2602 E (XXIV) de l'Assemblée générale s'est terminée à la fin de 1979. Mon gouvernement est déçu de ce qu'aucun progrès réel n'ait été enregistré vers une réduction des armements et du fait qu'il n'y ait pas eu de négociations aboutissant à un traité sur le désarmement général et complet. Même la deuxième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires<sup>1</sup> a pris fin sans un accord.

<sup>1</sup> Tenue à Genève du 11 août au 7 septembre 1980.

56. Cependant, nous tirons quelque satisfaction de la signature de l'accord SALT-II<sup>2</sup> tout en étant déçus que l'accord n'ait pas été ratifié. Cependant, nous espérons qu'un accord international tel qu'un traité d'interdiction complète des essais interviendra bientôt. A ce propos, nous nous félicitons de la décision prise par l'Assemblée générale de proclamer les années 80 deuxième Décennie du désarmement [voir résolution 34/75], et nous espérons qu'un résultat concret sera obtenu pendant cette période.

57. Ma délégation s'oppose à toutes les formes d'essais nucléaires, dans l'atmosphère ou ailleurs. Nous nous opposons également à l'immersion de déchets nucléaires où que ce soit, et notamment dans la région du Pacifique Sud où ont lieu des essais nucléaires. Ces essais et l'immersion de déchets nucléaires mettent en danger notre environnement et notre vie même. Nous voulons préserver nos nombreuses îles très belles pour les générations à venir. C'est pourquoi, une fois encore, nous demandons instamment aux gouvernements conscients de leurs responsabilités d'arrêter toutes les formes d'essais nucléaires et l'immersion de déchets nucléaires dans le Pacifique, et ce parce que nous sommes persuadés que les essais et les immersions de déchets nucléaires à faible radiation dans la région du Pacifique sont nuisibles. En fait, les effets à long terme pourraient être catastrophiques. Pour prouver leur foi dans leur propre technologie, les nations conscientes de leurs responsabilités devraient procéder à leurs essais nucléaires et immerger leurs déchets nucléaires à l'intérieur de leurs propres frontières.

58. La trente-cinquième session a lieu à un moment où la stabilité au Moyen-Orient se détériore. La guerre entre l'Iraq et l'Iran nous inquiète. Les souffrances indicibles imposées aux innocents dans ce conflit doivent susciter une profonde anxiété. Une autre source de préoccupation est le fait que si la situation n'est pas résolue rapidement, il est fort probable qu'il y aura une escalade du conflit, entraînant une diminution sensible des livraisons de pétrole, ce qui pourrait provoquer une récession économique mondiale. Le tiers monde souffrira beaucoup en raison de sa grande dépendance à l'égard de ses approvisionnements en pétrole. Nous louons les efforts inlassables du Secrétaire général et de la Conférence islamique pour tenter d'amener les parties à mettre fin aux combats et à résoudre leurs différends grâce à des discussions valables.

59. Mon gouvernement s'inquiète devant l'échec de toutes les tentatives visant à trouver une solution aux problèmes déjà anciens qui existent entre Israël et le peuple palestinien. Nous pensons que toutes les parties au différend ont le droit d'exister à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Nous pensons que si la paix doit être instaurée il faut qu'il y ait respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des uns et des autres. Tant que des mesures concrètes n'auront pas été prises par toutes les parties concernées, toute tentative de rétablissement de la paix est vouée à l'échec.

60. Qui plus est, mon gouvernement regrette la décision qu'a prise Israël récemment en promulguant des

lois visant à modifier le caractère et le statut de Jérusalem. Cela est contraire à l'esprit des accords de Camp David<sup>3</sup> et au processus de paix. Cette législation constitue un obstacle grave à l'instauration d'une paix juste et globale au Moyen-Orient.

61. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est géographiquement très éloignée des événements du Moyen-Orient, mais nous ne pensons nullement pouvoir nous dissocier des immenses problèmes qui assaillent cette région du monde. Le différend entre les Etats-Unis et l'Iran ne saurait trouver de solution si le Gouvernement iranien continue de détenir les otages américains. De toute évidence, cette action de la part de l'Iran ne facilite pas l'allègement de la tension dans la région. Au contraire, cela ne fait que l'accroître. La Papouasie-Nouvelle-Guinée prend note du fait que l'Iran, signataire de la Convention de Genève sur les privilèges et immunités diplomatiques, a, par sa saisie des otages, fait fi du droit international et du droit humanitaire. Déjà, ailleurs, nous avons vu des attaques analogues perpétrées contre des missions diplomatiques. Nous craignons un plus grand nombre de violations à l'avenir de la part d'extrémistes politiques. En raison de notre crainte et de nos inquiétudes, nous appuierons tout appel lancé par l'Organisation des Nations Unies et par des gouvernements vigilants en vue de décourager de nouvelles violations de missions diplomatiques. Nous appuyons les appels lancés antérieurement à l'Iran pour qu'il libère immédiatement et inconditionnellement les otages américains.

62. La question de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques vient s'ajouter aux problèmes du Moyen-Orient. Une fois encore, nous demandons aux forces soviétiques de se retirer sans délai afin que le peuple de l'Afghanistan puisse à nouveau être libre d'arrêter son destin. Il ne peut exister d'indépendance et de droits démocratiques fondamentaux dans des conditions d'insécurité et d'ingérence étrangère. Il faut donc respecter le principe de l'intégrité territoriale.

63. J'en viens aux événements d'Indochine et à la question des réfugiés indochinois. Mon gouvernement est inquiet quant aux incidences en matière de sécurité le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea et quant au problème des réfugiés. Nous savons que ce problème est fort complexe. Il se peut qu'il n'y ait pas de solution facile, mais une solution peut être trouvée si toutes les parties font preuve d'une volonté concrète et politique de coopérer. Il y a, fondamentalement, deux aspects du problème des réfugiés : il y a d'abord la cause, puis les résultats. Le problème essentiel est la cause. Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour éliminer la cause. Une fois que nous y serons parvenus, nous pensons que l'ensemble du problème des réfugiés disparaîtra.

*M. Cerruto Calderón (Bolivie), vice-président, prend la présidence.*

64. L'autre aspect du problème, ce sont les résultats, à savoir l'exode des réfugiés qui quittent leur patrie. Nous avons le devoir de trouver une solution. Plusieurs confé-

<sup>2</sup> Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques concernant la limitation des armes stratégiques offensives, signé à Vienne le 18 juin 1979.

<sup>3</sup> Cadre de paix au Moyen-Orient, convenu à Camp David, et Cadre pour la conclusion d'un traité de paix entre l'Egypte et Israël, signés à Washington le 17 septembre 1978.

rences internationales ont recherché le moyen d'endiguer ce flux de réfugiés. Ma délégation appuie la résolution 34/22 de l'Assemblée générale, la Réunion économique au sommet des nations industrialisées, tenue à Tokyo en juin 1979, et la réunion tenue à Genève, en mai dernier, sur les problèmes particuliers des réfugiés indochinois. Nous appuyons les efforts du Secrétaire général visant à amener le Viet Nam et la Thaïlande à la table de conférence pour discuter de leurs divergences. Nous appuyons également les appels lancés afin que les troupes étrangères soient retirées du Kampuchea et que des élections générales libres et démocratiques aient lieu sous la supervision des Nations Unies. Nous pensons, comme d'autres pays, que les donateurs d'aide au Viet Nam devraient concentrer leurs efforts sur la réinstallation et la réadaptation des réfugiés indochinois.

65. Mais nous ne saurions traiter ces deux domaines comme des problèmes distincts, pas plus qu'un médecin ne peut traiter les symptômes d'une maladie contagieuse sans s'occuper très sérieusement de l'élimination de la maladie elle-même. Mon pays craint que nous ne résolvions trop bien le problème des réfugiés. Nous pourrions encourager certaines nations à utiliser nos programmes de gestion des réfugiés comme moyen d'exporter les éléments de leurs sociétés que les gouvernements autoritaires jugent indésirables pour une raison ou pour une autre. En d'autres mots, il y a des preuves qui montrent que certains gouvernements seraient disposés à utiliser les programmes des Nations Unies pour les réfugiés comme moyen de se débarrasser de leurs citoyens indésirables en mettant à profit les installations des Nations Unies pour les réfugiés déjà surchargées et les ressources déjà utilisées au maximum des nations généreuses qui ouvrent leurs frontières et leurs cœurs à ces malheureux déshérités.

66. Nous devons consacrer à la solution de la cause du problème des réfugiés une proportion de nos ressources limitées égale à celle que nous utilisons pour les résultats. Nous devons trouver les causes fondamentales de cette inhumanité de l'homme pour l'homme et les éliminer.

67. Outre les problèmes régionaux que je viens d'évoquer, il y a des sujets plus généraux d'importance mondiale que je souhaiterais aborder. Parmi eux figurent les droits de l'homme.

68. Mon gouvernement se félicite des mesures prises par des Etats Membres de l'Organisation pour garantir les droits de l'homme. Mais il y a encore trop de cas où certains gouvernements continuent de dénier leurs droits fondamentaux à leurs citoyens. Le déni des droits fondamentaux de l'homme, pour quelque raison que ce soit — raciale, politique, économique ou autre raison arbitraire — provoque des injustices que mon gouvernement juge absolument intolérables. Il lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle condamne les gouvernements qui persistent à violer les droits fondamentaux de l'homme. Nous demandons aux gouvernements qui sont responsables de ces violations d'agir rapidement et efficacement pour assurer le respect de la dignité de leurs citoyens ainsi que de celle des citoyens dont les pays ont été pris par la force.

69. Mon gouvernement note avec regret que le régime raciste d'Afrique du Sud continue d'opprimer et

d'exploiter les Noirs de ce pays. Il est évident que le Gouvernement sud-africain considère que les Noirs sont inférieurs, qu'ils devraient vivre moins confortablement et qu'ils ne devraient pas avoir accès à l'affluence et aux privilèges qui, le plus souvent, ont été acquis par la sueur et le travail des Sud-Africains noirs.

70. Les ghettos de Soweto sont un affront à la dignité de l'homme et représentent une condamnation de la politique dégradante et inhumaine du régime raciste sud-africain. Je réitère les craintes exprimées par ma délégation, l'an dernier, à propos de l'*apartheid*. Le fait que l'on ne réussisse pas à trouver de réponse à cette offense ignoble perpétrée contre l'humanité pourrait avoir des résultats effrayants pour les populations noire et blanche de l'Afrique du Sud.

71. Ma délégation est déçue de voir que, malgré les nombreux appels qui lui ont été lancés, le Gouvernement sud-africain reste inflexible dans sa volonté résolue d'empêcher l'homme noir de rechercher la liberté et l'épanouissement auxquels a droit chaque être humain. De plus, ma délégation est préoccupée par l'attitude contradictoire de nombreux Etats Membres de l'Organisation à l'égard de cette question. D'une part, certaines nations, tant développées qu'en développement, partagent l'opinion que l'*apartheid* est une pratique barbare qui n'a pas sa place dans le monde; d'autre part, ces mêmes nations accordent un appui considérable au Gouvernement sud-africain par le truchement de relations commerciales actives. Si les Nations Unies s'opposent véritablement à l'*apartheid*, elles doivent prendre des mesures positives pour exercer les pressions les plus fortes possible sur le Gouvernement sud-africain, afin qu'il abolisse l'*apartheid*. Nous pensons que, bien appliqués, des embargos sur le commerce finiraient par obliger l'Afrique du Sud à se montrer moins inflexible et à adopter une attitude plus humaine à l'égard de sa population noire.

72. La Papouasie-Nouvelle-Guinée félicite le Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, et le Conseil des Nations Unies pour la Namibie du rôle qu'ils jouent pour essayer de trouver une solution au problème namibien. Mon gouvernement a appris avec indignation et mépris que le gouvernement de l'administration illégale sud-africaine en Namibie avait installé un prétendu conseil ministériel en tant qu'organe d'administration du territoire de Namibie. Cette mesure prise par le gouvernement raciste d'Afrique du Sud foule aux pieds les résolutions pertinentes de l'ONU. Cela montre davantage encore que l'Afrique du Sud refuse de suivre le plan du Conseil de sécurité pour des élections libres et justes, sous la supervision de l'ONU, pour mener la Namibie à une indépendance véritable.

73. La communauté internationale reconnaît, aujourd'hui, le besoin d'avancer rapidement vers un nouvel ordre économique international, bien qu'il existe des divergences d'opinions quant aux propositions principales qui ont été avancées. Le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est profondément préoccupé de la lenteur des progrès enregistrés.

74. Les efforts déployés pour réglementer le commerce mondial des produits de base, la réforme du cadre extérieur pour l'industrialisation des pays en développement, la réforme du système monétaire international et



le renforcement de la coopération économique entre pays en développement sont des questions qui demeurent en suspens. Il y a de nombreuses raisons au fait qu'elles n'ont pas été résolues et je ne me propose pas de les analyser. Mais je voudrais dire que l'une des principales raisons a été l'opposition des pays développés, avec le résultat que des conférences telles que la cinquième session de la CNUCED, tenue à Manille en 1979, n'ont jamais réussi à obtenir un accord sur l'une ou l'autre des questions que je viens d'évoquer.

75. Si la communauté internationale a appris quelque chose, ces dernières années, c'est certainement que le bien-être économique de chaque nation souveraine dépend d'un réseau d'interdépendance. Mon gouvernement est vivement préoccupé du fait que le monde ne connaisse pas le relèvement économique tant attendu. Nous pensons que les problèmes économiques actuels ne peuvent être imputés à la gestion des économies nationales individuelles. La gestion de chaque économie dépend du climat qui l'entoure. Le relèvement économique et le développement nécessitent une attitude éclairée d'appréciation mutuelle des besoins, des intérêts et des problèmes de chacun. Sans cela, les chances de voir un dialogue entre pays développés et pays en développement aboutir à des modifications constructives de l'ordre économique international seront bien faibles.

76. Un exemple concret de coopération internationale pour le développement réside dans la Convention de Lomé sur le commerce et l'aide entre la Communauté européenne et les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique<sup>4</sup>. Les longues négociations se sont soldées par un accord qui a été parachévé et signé le 31 octobre 1979<sup>5</sup>. Il semble que ce deuxième accord soit analogue, en général, au précédent. Cependant, la deuxième Convention de Lomé contient un mécanisme nouveau qui vise à aider les pays exportateurs de minerais. Le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée se félicite de la conclusion de la Convention de Lomé. Mais nous avons des réserves au sujet de ce mécanisme nouveau en ce sens qu'il n'offre une assistance qu'aux pays ayant subi une réduction de leur capacité de production et d'exportation vers le marché européen de certains minerais. L'assistance elle-même est limitée au projet ou au programme d'aide qui ne touche que le secteur des minerais et qui vise à rétablir la capacité de production ou d'exportation. Il n'y a pas d'aide pour les pays qui, comme le mien, ont perdu des revenus gouvernementaux à la suite d'une baisse des prix à l'exportation.

77. Tous les pays en développement s'inquiètent de voir que, dans un monde brutal, les pays pauvres sont censés être reconnaissants de ce qu'on leur offre sans avoir leur mot à dire sur la teneur de cette offre. Cette situation provoque d'extrêmes difficultés dans l'élaboration de plans de développement, car les pays en développement, catégorie à laquelle mon pays appartient, ne peuvent pas participer à la prise de décisions quant à la façon dont ils sont aidés. Nous continuerons d'éprouver de grandes difficultés à satisfaire les besoins fonde-

mentaux de notre peuple. Je n'en veux pour exemple que l'Accord international sur le cacao qui a échoué en mars dernier parce que consommateurs et producteurs n'ont pu se mettre d'accord sur un prix acceptable.

78. Malgré l'absence de progrès qui semble caractériser ces négociations, lorsqu'on les examine dans une perspective d'ensemble il y a une certaine convergence de vues. Il semble qu'il y ait un accord dans des domaines spécifiques et il est certain que les négociations doivent se poursuivre. Elles représentent le plus grand défi et le meilleur espoir d'un avenir mutuellement constructif pour le plein développement de nos nations.

79. J'ai souligné certaines des questions cruciales avec lesquelles notre époque est aux prises. Certaines restent sans solution depuis un certain temps. Cependant, il faut considérer que, compte tenu de l'histoire de l'humanité, ces questions ne se posent à nous que depuis peu de temps. En fait, elles ne sont apparues qu'au cours des 10 dernières années environ, et la majorité d'entre elles sont le fait de notre responsabilité, de nos faiblesses humaines. Notre tendance à rechercher le prestige et les richesses pour nous-mêmes est la cause apparente de tous nos maux.

80. En dépit de nos défauts humains, il est bon de noter que nous faisons des efforts pour essayer de résoudre ces problèmes ou pour en pallier les effets, ce dont nous devons nous louer. Je pense, en particulier, au rôle que jouent les Nations Unies pour trouver des solutions justes et pratiques à ces problèmes.

81. L'Organisation des Nations Unies constitue un parlement mondial auquel appartiennent la plupart des peuples et elle doit jouer un rôle vital. Elle a déjà fait beaucoup pour le monde, même si elle a échoué dans certains domaines. Il ne faut donc pas la laisser devenir une pierre sur laquelle achopperait le progrès de l'humanité. Il convient que nous l'aidions à fonctionner pour qu'elle obtienne de bons résultats qui seront bénéfiques aux générations présentes et futures. Ces objectifs ne seront atteints que si nous faisons preuve de sensibilité, d'un esprit réaliste et pratique en abordant les problèmes qui nous entourent. Donnons un essor nouveau à nos efforts en vue de façonner un monde meilleur pour l'humanité tout entière.

82. M. BONGO (Gabon) : L'honneur m'échoit, une fois de plus, de prendre la parole devant cette assemblée au nom de mon pays, le Gabon.

83. Ce nouveau mandat qu'a bien voulu me confier le Président de la République gabonaise à la suite de sa reconduction, en décembre dernier, à la tête de l'Etat, par le peuple gabonais unanimement rassemblé autour de son grand parti, le parti démocratique gabonais, me donne l'opportunité de joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé, pour adresser, en mon nom personnel et au nom de la délégation gabonaise, mes chaleureuses félicitations à M. von Wechmar, pour sa brillante élection en tant que président de la présente session de l'Assemblée générale.

84. Je voudrais saisir cette occasion pour me réjouir de ce que son pays ait fait de la détente une des clefs de sa politique étrangère qui poursuit résolument le même objectif que la politique de dialogue inlassablement prônée par le chef de l'Etat gabonais, Son Excellence El

<sup>4</sup> Convention ACP-CEE de Lomé, signée le 28 février 1975 à Lomé. Pour le texte, voir le document A/AC.176/7.

<sup>5</sup> Deuxième Convention ACP-CEE de Lomé, signée le 31 octobre 1979 à Lomé. Pour le texte, voir *Le Courrier*, ACP-CEE, n° 58, novembre 1979.



Hadj Omar Bongo, et qui est la clef de voûte de son action politique. Aussi, n'est-il pas pur hasard que nos deux pays ont établi de longue date de fructueux liens de coopération.

85. Notre époque, en pleine mutation parce qu'en proie à des soubresauts et tensions de tous genres, fait que l'Afrique, aujourd'hui plus qu'hier, véritablement à la croisée des chemins, est appelée à jouer un rôle prépondérant dans la recherche de la paix et de la sécurité dans le monde.

86. Aussi voudrais-je saluer, dans cette optique, la contribution combien positive de M. Salim Ahmed Salim, ambassadeur de la République-Unie de Tanzanie et président de la trente-quatrième session, pour le travail remarquable qu'il a effectué durant son mandat.

87. Si voici un an, à cette même tribune<sup>6</sup>, j'avais délibérément placé mon allocution sous le signe de l'espoir, il me plaît de relever que cet espoir n'a pas été totalement vain, puisque nous nous réjouissons aujourd'hui de l'admission de deux nouveaux Etats Membres au sein de notre organisation : le Zimbabwe, qui a rejoint la communauté internationale au cours de la onzième session extraordinaire, et Saint-Vincent-et-Grenadines, que nous avons accueilli il y a quelques jours à peine.

88. C'est avec la plus vive satisfaction que nous adressons à ces deux Etats frères nos souhaits de bienvenue les plus chaleureux. Nous sommes certains que leur participation à nos débats apportera une contribution positive aux travaux de notre organisation qui, face aux événements graves du moment, a plus que jamais besoin de toutes les bonnes volontés et des efforts de tous pour le triomphe de la raison et de la sagesse, pour la sauvegarde de la paix et la réalisation de nos objectifs communs. En tant que pays africain, nous nous réjouissons d'une façon toute particulière de la présence parmi nous du Zimbabwe qui, au terme d'une âpre lutte contre l'injustice, contre l'oppression, contre le colonialisme le plus éhonté, a recouvré sa dignité, sa souveraineté sur cette portion de notre terre africaine.

89. Mon pays tient également à féliciter la Grande-Bretagne pour avoir finalement compris la nécessité de prendre ses responsabilités afin de mener ce pays à l'indépendance. Dans ce contexte, on ne saurait passer sous silence les efforts inlassables et combien louables déployés par le Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, dans la défense des causes justes.

90. Il ne fait point de doute qu'après cette nouvelle victoire remportée par l'Afrique, la stratégie élaborée par l'OUA, pour la libération de la Namibie et l'élimination de la ségrégation raciale en Afrique du Sud, associée à l'action de la communauté internationale, aboutira aux mêmes résultats décisifs.

91. Telle est la leçon que le Gouvernement sud-africain se doit de tirer de l'expérience du Zimbabwe. A ceux qui se refusent encore à voir la réalité en face et à comprendre que les Africains sont suffisamment mûrs pour prendre en main leur propre destinée, l'avènement du Zimbabwe à l'indépendance vient d'administrer la preuve irréfutable qu'il n'est guère possible de freiner ni

d'arrêter le cours résolument irréversible de l'histoire et que le peuple africain, plus que tout autre peuple, sait pratiquer la politique de la main tendue.

92. Le Gouvernement de Pretoria doit se rendre à l'évidence, avant qu'il ne soit trop tard, que s'il tient réellement à sortir de cet isolement où l'a confiné la réprobation universelle, il se doit de restituer à la Namibie, dans son intégralité — c'est-à-dire, y compris le port de Walvis Bay —, ses droits légitimes usurpés et confisqués au mépris des décisions de notre organisation. De même, il lui faut reconnaître au peuple sud-africain — je veux dire à la majorité noire — les droits inhérents à la nature même de l'homme et qui continuent de lui être refusés en raison de sa couleur.

93. Combien de résolutions les instances internationales, telle la nôtre, devront-elles encore prendre, et pour combien de temps encore les nations éprises de justice et de paix que nous sommes devront-elles s'armer de patience pour que le Gouvernement de Pretoria se décide à recouvrer la raison ?

94. Cette question s'adresse aussi bien au Gouvernement sud-africain, dont une frange de la population blanche n'approuve pas forcément la politique d'*apartheid*, qu'aux gouvernements des pays qui veulent nous laisser croire qu'ils sont à même de lui faire entendre raison.

95. Plus que jamais, le génie du mal semble s'être emparé du genre humain, et les cobayes que nous sommes, sans défense, n'ont d'autres recours que de crier à la face du monde leur désarroi, leur angoisse, leur peur, leur révolte contre la catastrophe vers laquelle nous courons irrémédiablement, au rythme des nouvelles inventions d'armements toujours plus sophistiqués et de plus en plus meurtriers.

96. Des satellites interplanétaires sont mis chaque jour sur orbite pour surveiller les moindres de nos mouvements et pour préparer les holocaustes, pendant que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants meurent quotidiennement de faim et de misère. Il est vrai que les victimes appartiennent, pour la plupart, au tiers monde et que leur disparition permet de réduire l'explosion démographique à l'origine de tous les maux, selon certains, sans pour autant que ces derniers songent à réduire d'autres explosions, nucléaires celles-là.

97. L'on pourrait être fondé à penser que racisme, sous-développement, pauvreté, injustices multiformes, ne sont en fait que les différentes facettes d'un seul et même mal, à savoir le manque de considération des peuples nantis, à l'Est comme à l'Ouest, pour les peuples du tiers monde. Car s'il existait une logique des choses, on s'attellerait d'abord à chercher à circonscrire d'abord, à enrayer ensuite, les fléaux qui frappent et déciment notre humanité, tels que la guerre, la faim, la maladie, la misère, donc à sauver la vie plutôt qu'à la détruire.

98. Qu'on me permette d'insister quelque peu sur cet aspect des relations entre le Nord et le Sud, entre ceux qui meurent de faim et ceux qui meurent d'opulence, entre ceux qui meurent d'ennui, dégoûtés de n'avoir plus rien à désirer puisque le monde dans lequel ils vivent leur a tout légué en héritage, et ceux qui meurent de désespoir, conscients qu'ils ne pourront jamais réaliser pleinement leurs aspirations par manque de moyens.

<sup>6</sup> Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Séances plénières, 14<sup>e</sup> séance, par. 238 à 295.

Ce sont là quelques-unes des tristes contradictions de notre humanité, que je laisse à la méditation de tout un chacun.

99. Je voudrais dire également que, fidèles à notre politique de dialogue pour l'instauration de la paix, nous trouvons louable toute initiative susceptible de promouvoir la paix ou de la consolider, dès lors qu'elle permet de soulager les peines de par le monde. C'est précisément ce qui motive notre volonté de soutenir toute initiative qui serait prise, par notre organisation notamment, pour que la paix soit rétablie partout où ont surgi des conflits armés, et partout où la liberté et la dignité de l'homme étant bafouées, les tensions existantes ont dégénéré et pourraient se transformer en conflits ouverts. La liste en est fort longue : de l'Afrique à l'Extrême-Orient, en passant par le Proche-Orient, où le peuple arabe de Palestine continue à se voir refuser le droit à l'autodétermination et à l'existence en tant que nation et à voir bafouer ses valeurs culturelles et religieuses, comme en témoignent les tentatives d'annexion de la partie orientale de Jérusalem par l'Etat sioniste. Nous ne saurions rester insensibles à son cri de désespoir. C'est pourquoi nous condamnons Israël et l'incitons à comprendre qu'il est de son intérêt d'œuvrer pour la restauration de la paix dans la région.

100. En effet, que ce soit en Afrique au sud du Sahara ou au Maghreb, en Méditerranée, dans le golfe Arabique, en Asie occidentale ou en Asie du Sud-Est, qu'il s'agisse de conflits régionaux ou entre pays géographiquement éloignés, le droit et le dialogue doivent, conformément aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et de celle de l'OUA, primer la force et la violence, pour éviter que ne s'instaure la loi de la jungle.

101. C'est pour moi l'occasion de rappeler ici que les prises de position de mon gouvernement sur les questions de politique internationale découlent du fait que le Gabon a érigé le dialogue en principe fondamental de sa politique intérieure et en arme privilégiée pour la solution des conflits entre Etats.

102. Malheureusement, au plan international, certains pays semblent se laisser dominer par leur idéologie et chercher la confrontation plus que la concertation, même avec ceux qui s'avèrent d'excellents partenaires sur le plan bilatéral, en dépit de divergences idéologiques indéniables. Il est vrai que de nombreux Etats donnent la singulière impression de n'avoir de réelle considération que pour ceux qui les combattent le plus.

103. L'indifférence, voire l'égoïsme des pays nantis, doit nous inciter, nous du tiers monde, à redoubler d'efforts pour ainsi parvenir à cette autosuffisance collective qui semble s'imposer comme modèle dans le cadre d'une coopération technique Sud-Sud.

104. A cet égard, il y a lieu de se réjouir qu'après la Conférence de Buenos Aires, en 1978<sup>1</sup>, consacrée précisément à cette question, les pays africains notamment en aient saisi l'importance. En effet, à la suite de la « Déclaration de Monrovia d'engagement des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA sur les principes

directeurs à respecter et les mesures à prendre en faveur de l'autosuffisance nationale et collective dans le développement économique et social en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international »<sup>2</sup>, ils se sont réunis, d'abord au plus haut niveau en deuxième session extraordinaire, les 28 et 29 avril 1980 à Lagos, où ils ont adopté le « Plan d'action de Lagos en vue de la mise en œuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique »<sup>3</sup>. Ils se sont retrouvés ensuite au niveau ministériel à Nairobi en mai dernier. Autant d'initiatives qui sont la manifestation de la volonté politique de l'Afrique de dénoncer le mimétisme de l'extraversion d'un passé récent et d'assumer son identité, sa personnalité, au lieu de les subir de l'extérieur. Ce faisant, l'Afrique s'est résolument déclarée pour un développement endogène qui vise particulièrement à assurer l'autosuffisance alimentaire.

105. Quoi de plus logique que cette priorité accordée au développement rural ? En effet, bien que les objectifs des pays en développement ne doivent pas se limiter à « la réalisation de certains seuils minimaux » dans le domaine alimentaire notamment, l'essentiel dans la vie d'un homme ne tient-il pas avant tout à la satisfaction de ses besoins nutritionnels, la faim dans le monde étant le principal fléau qui frappe l'humanité ?

106. Le problème alimentaire dans les pays en développement n'a rien perdu de son acuité depuis la Conférence de l'alimentation mondiale, tenue à Rome en novembre 1974; il s'est malheureusement aggravé. Toute analyse sur cette question aboutit à la nécessité d'efforts accrus et efficaces, tant au regard de la production alimentaire que sous l'angle de la malnutrition, efforts sans lesquels des perspectives de paix, de stabilité dans le monde ne pourraient être envisagées.

107. Aussi les activités de la FAO — et notamment ses programmes de coopération technique et de sécurité alimentaire — méritent-elles de retenir plus d'attention et de remporter davantage l'adhésion de tous.

108. Alors que tous les pays en développement s'efforcent, selon leurs faibles moyens, d'intensifier les actions en faveur de la croissance de la production agricole, les aides extérieures accusent, en termes réels, une diminution inquiétante. Il ne s'agit pas là d'un postulat gratuit.

109. En effet, non seulement l'objectif accepté dès la première Décennie des Nations Unies pour le développement de consacrer 0,7 % du produit national brut au développement n'a jamais été atteint, mais encore ce pourcentage était de 0,31 % en 1977. Il s'agit là, à n'en point douter, de la preuve flagrante de cette indifférence et de cet égoïsme des pays développés que nous dénonçons tantôt et qui se sont manifestés ici même lors de la onzième session extraordinaire, consacrée au développement et à la coopération économique internationale.

110. A cette occasion et à quelques exceptions près, les représentants des deux blocs sont venus développer leurs thèses habituelles : les uns rejetant sur les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole [OPEP] la responsabilité de la crise économique mondiale actuelle et, partant, de la diminution de l'aide, les

<sup>1</sup> Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, tenue à Buenos Aires du 30 août au 12 septembre 1978.

<sup>2</sup> Voir document A/34/552, annexe II, AHG/ST.3 (XVI).

<sup>3</sup> Voir document A/S-11/14, annexe I.

autres invoquant l'héritage colonial pour justifier leur attitude négative face à cette aide au développement. Mais nous savons, pour ce qui est des pays membres de l'OPEP, qu'il s'agit en réalité d'une campagne savamment orchestrée par les médias des pays développés pour trouver un bouc émissaire à cette crise économique. Nous savons qu'en matière d'aide au développement les pays membres de l'OPEP ont largement dépassé 0,7 % de leur produit national brut et qu'ils se proposent d'y consacrer 4,4 milliards de dollars d'ici à 1982, à travers le fonds spécial de l'OPEP, alimenté par des participations volontaires.

111. Mais alors qu'on dénonce l'« importance excessive » pour les uns des ressources en devises tirées du pétrole par les pays producteurs, on feint d'ignorer, ou l'on tait sciemment, les profits exorbitants tirés par les compagnies étrangères qui l'exploitent, et qui font de nombreux pays développés des producteurs de pétrole d'égale importance, sinon plus, à certains pays de l'OPEP.

112. Il est vrai que l'industrialisation des pays développés, longtemps basée sur une exploitation éhontée et à très bon marché des sources d'énergie, a connu un certain ralentissement en raison du renchérissement du prix du pétrole. Mais avant cette crise de l'énergie, qu'ont fait ces pays pour le développement industriel des pays dont ils exploitaient les ressources naturelles ? Rien ou presque rien.

113. Je voudrais souligner ici que, pour les pays du tiers monde, la recherche d'une relative autosuffisance nécessite un véritable changement de mentalité qui amène à ne plus considérer comme seuls valables les produits commercialisés par les anciennes métropoles. Je dirai que, tout autant et mieux encore, le dialogue Nord-Sud passe par ce changement de la mentalité collective des pays développés et, de ce fait, par l'abandon de leur politique de domination économique car, je le répète, la concertation doit l'emporter sur la confrontation.

114. Pour leur part, les pays socialistes développés doivent réviser leurs critères d'appréciation de l'aide au tiers monde et ne plus se réfugier, pour justifier leur attitude, derrière l'argumentation selon laquelle il revient aux seuls anciens colonisateurs d'aider les pays en développement, pour réparer les injustices commises à leur endroit.

115. C'est le prix à payer pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international, que nous voulons plus juste et plus équitable, mais que les pays développés acceptent en paroles et non point en actes, comme le prouvent les échecs ou demi-succès — l'on ne sait trop comment les appeler — de toutes les conférences économiques internationales, de la cinquième session de la CNUCED, tenue à Manille en 1979, à la onzième session extraordinaire, consacrée au développement, en passant par la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, tenue à Vienne en 1979, et la troisième Conférence générale de l'ONUDI, tenue à New Delhi en 1980. Autant de rendez-vous manqués, les pays développés jouant en permanence de la minorité de blocage dont ils se sont doté, là où elle existe, et luttant pour l'obtenir là où elle n'existe pas, comme c'est le cas pour les négocia-

tions qui se déroulent dans le cadre de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

116. Espérons cependant, pour terminer sur une vision optimiste, qu'à l'aube de la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement ces égoïsmes partisans que nous dénonçons céderont le pas à une prise de conscience plus significative des idéaux et principes de la Charte, seuls garants de la paix et de la sécurité auxquelles l'humanité aspire tant.

117. M. OTUNNU (Ouganda) [*interprétation de l'anglais*] : Voici 18 ans aujourd'hui, le drapeau colonial a été abaissé dans mon pays et nous avons été témoins d'un événement extraordinaire : la naissance d'une nouvelle nation. C'est donc avec un grand sens de l'histoire que je prends la parole devant cette assemblée, aujourd'hui, à l'occasion du dix-huitième anniversaire de notre indépendance nationale.

118. Je désire présenter au Président de l'Assemblée générale les chaleureuses félicitations de ma délégation pour son élection unanime à la présidence de la trentecinquième session. C'est un honneur qui lui est rendu personnellement ainsi qu'à son pays, la République fédérale d'Allemagne, avec lequel mon pays est heureux d'entretenir des relations particulièrement cordiales et fructueuses. Nous sommes pleinement confiants que, sous sa direction compétente, cette session s'acquittera de sa tâche avec rapidité et sagesse. Il peut compter sur la pleine coopération de ma délégation.

119. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour rendre hommage à son prédécesseur, M. Salim Ahmed Salim, de la République-Unie de Tanzanie. Nous sommes fiers et reconnaissants des qualités exceptionnelles d'homme d'Etat dont il a fait preuve au cours d'une année inhabituellement chargée pour l'Assemblée générale, année pendant laquelle il a présidé non seulement la trentequatrième session ordinaire, mais aussi deux sessions extraordinaires d'urgence et une session extraordinaire. Nous formons tous nos vœux alors qu'il continue à travailler au service de son pays et des peuples du monde.

120. Je désire aussi rendre hommage au Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, pour le dévouement avec lequel il travaille pour les Nations Unies. Son rapport sur l'activité de l'Organisation au cours de l'année écoulée [A/35/1] témoigne d'une manière impressionnante de ses efforts inlassables, en dépit des difficultés, pour unir notre monde dans une organisation de paix et de sécurité internationales.

121. C'est avec une joie très particulière que l'Ouganda s'associe aux autres délégations en souhaitant la bienvenue dans nos rangs au Zimbabwe, Etat nouvellement indépendant. L'indépendance du Zimbabwe est le résultat d'une lutte opiniâtre, menée par un peuple très héroïque. Nous saluons le peuple du Zimbabwe pour ce triomphe. Son triomphe restera une source d'inspiration pour tous ceux qui ont soif de justice et de paix dans le monde.

122. Nous souhaitons aussi la bienvenue en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies à la nation des Antilles, Saint-Vincent-et-Grenadines, et nous serons heureux de travailler ensemble dans notre recherche commune pour un monde plus libre et plus sûr.

123. La onzième session extraordinaire, consacrée au développement et à la coopération économique internationale, a pris fin dans cette enceinte voici près de quatre semaines. L'échec de cette session dans la solution de certaines des questions les plus urgentes concernant l'état actuel des relations économiques internationales continue de nous hanter.

124. En 1974, au cours de la sixième session extraordinaire, nous nous étions engagés solennellement dans cette assemblée à œuvrer à l'instauration d'un nouvel ordre économique international, ordre qui assurerait des liens plus raisonnables et équitables dans le domaine économique entre les pays du Nord et les nations du Sud.

125. La nécessité de ce changement découlait de la réalité de notre expérience postcoloniale. Nous avons combattu si fortement pour atteindre l'indépendance politique parce que nous voulions améliorer les conditions matérielles de nos peuples. Au lieu de cela, nous nous sommes trouvés les mains liées, incapables d'affronter véritablement les tâches pour lesquelles nous étions parvenus à l'indépendance politique. Nos mains étaient liées par un réseau de relations historiques : le lien colonial avait donné naissance à l'exploitation; l'exploitation avait entraîné le sous-développement; et ce sous-développement est la cause essentielle de notre pauvreté actuelle.

126. Jusqu'à ce jour, nous demeurons producteurs de matières premières à bon marché pour les industries du Nord et consommateurs de produits finis très chers venant des industries du Nord.

127. Afin de sortir de notre pauvreté actuelle, nous devons tout d'abord rompre les chaînes du système économique international actuel. Notre demande pour un nouvel ordre économique international est donc une demande pour la justice.

128. Mais, en dehors de la justice, c'est aussi une question de survie collective, parce qu'en raison des relations historiques que je viens de mentionner notre monde est devenu très interdépendant. Les industries d'exportation du Nord dépendent de la santé de nos économies pour leur survie. Il n'est plus possible pour les économies des pays en développement de s'effondrer sans que cela cause de graves dommages aux économies des pays industrialisés. Il est donc de l'intérêt des nations industrialisées de travailler avec nous pour réaliser un ordre économique plus stable et plus sûr.

129. Les négociations sur des questions telles que les institutions monétaires et financières internationales, les matières premières, le transfert des ressources, les produits de base et l'énergie ne sauraient être retardées plus longtemps. Nous avons été très déçus de voir que la onzième session extraordinaire n'a pu élaborer les procédures pour une nouvelle série de négociations globales, en raison de l'obstination et du manque de sensibilité de quelques puissances occidentales. Nous lançons un appel aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et à la République fédérale d'Allemagne pour qu'ils reconsidèrent leur position sur cette question et se joignent à nous dans un consensus, plus tard au cours de cette session.

130. Bien que l'accord réalisé au cours de cette session extraordinaire sur la Stratégie internationale du déve-

loppement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement [voir A/35/464] ne réponde pas aux espérances des pays en développement, il représente néanmoins un résultat positif. Nous devons maintenant travailler pour faire en sorte que l'échec des première et deuxième Décennies pour le développement ne se renouvelle pas pour la Stratégie internationale du développement de la troisième Décennie.

131. Pour nous, sur le continent africain, le Plan d'action de Lagos est un commencement important. Le Plan comprend une stratégie continentale du développement qui met en relief les priorités du développement économique entre maintenant et l'an 2000.

132. Nous, en Afrique, n'avons d'autre choix que d'œuvrer pour une autosuffisance collective. Ce n'est qu'alors que nous pourrions réduire notre vulnérabilité individuelle à l'égard des caprices du système économique actuel.

133. En tant que pays moins développé, l'Ouganda félicite la session extraordinaire d'avoir reconnu les problèmes particuliers aux pays les moins développés et d'avoir convenu d'un programme spécial pour ce groupe de pays. Nous attendons une application rapide et heureuse de ce programme.

134. A propos de l'aide publique au développement, il est évident que nous en avons besoin pour répondre à nos besoins fondamentaux à court terme. Nous lançons donc un appel aux pays développés afin qu'ils fassent preuve de plus de volonté politique pour réaliser l'objectif d'une contribution de 0,7 % de leur produit national brut en 1985 et de 1 % en 1990.

135. Mais je dois lancer un avertissement. Bien que nous ayons besoin d'aide pour répondre à nos besoins fondamentaux, elle ne saurait remplacer une modification radicale de la structure des relations économiques existantes. L'aide ne peut jouer qu'un rôle marginal dans notre lutte pour l'émancipation économique et la prospérité.

136. Cette année, nous célébrons le vingtième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Au cours des années, ce document historique a servi d'inspiration à des millions de personnes soumises au régime colonial et qui luttaient pour l'autodétermination. Il a inspiré de nombreuses nations d'Asie, des Antilles et d'Afrique, y compris mon propre pays, et leur a permis de réaliser leur rêve d'indépendance nationale. Cette année devrait donc être une année de joie et de célébration.

137. Mais notre joie, en cette occasion, est tempérée lorsque nous voyons autour de nous de nombreux vestiges d'oppression. Il y a toujours des régions où le but de l'autodétermination n'est encore qu'un rêve. Nous, en Ouganda, continuerons d'appuyer ces peuples dans leur juste lutte jusqu'à ce que leur rêve devienne une réalité de liberté.

138. La victoire récente du peuple du Zimbabwe a montré une fois de plus qu'un peuple uni dans la lutte pour une juste cause doit triompher et triomphera assurément, même si cela prend du temps.

139. La victoire du peuple du Zimbabwe devrait indiquer clairement à d'autres dans la région que leur forte-

resse d'oppression n'est pas invincible. Ils doivent accepter les modifications imminentes et inévitables ou faire face aux sombres conséquences de leur folie.

140. Pour notre part, le triomphe du Zimbabwe nous inspire pour redoubler d'efforts en faveur des forces de libération. La marée de la liberté a traversé le Limpopo. Nous ne nous arrêterons pas avant que cette marée atteigne le cap de Bonne-Espérance.

141. Nous sommes très troublés par le drame de l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud. Cette occupation illégale est un défi évident lancé aux décisions catégoriques du Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et de la Cour internationale de Justice.

142. Au lieu de mettre un terme à son occupation illégale de ce pays, le régime raciste s'efforce fébrilement de raffermir sa présence en Namibie. Il organise maintenant l'alliance de marionnettes de Turnhalle à la place des représentants véritables du peuple namibien. Nous, en Afrique, connaissons bien cette farce de prétendus règlements internes. Nous n'avons pas été trompés par des agissements dans le passé; nous ne le serons pas non plus par la farce de Turnhalle.

143. Toute négociation sérieuse sur l'avenir de la Namibie doit être menée avec la South West African People's Organization [SWAPO], seul représentant authentique et légitime du peuple de Namibie.

144. Nous saluons le peuple de Namibie, sous la conduite de la SWAPO, pour sa résistance héroïque contre la puissance raciste d'occupation. Nous voulons l'assurer de notre ferme appui dans sa juste lutte. La SWAPO a fait preuve d'un remarquable esprit de compromis en acceptant diverses initiatives pour un règlement négocié, y compris le plan actuel des Nations Unies pour des élections. Mais l'Afrique du Sud a répondu à ces avances en renforçant son intransigeance.

145. Entre-temps, en Afrique du Sud elle-même, l'*apartheid* continue de faire des victimes. La structure de l'oppression croît et devient de plus en plus perverse. Dans un futile effort pour endiguer le mouvement croissant de résistance, les maîtres de l'*apartheid* ont organisé une nouvelle vague de répression. De plus en plus, on tire sans discrimination sur les manifestants, on torture et on assassine les détenus politiques!

146. Le soulèvement des étudiants, les grèves des travailleurs, les actes de sabotage et les activités croissantes des guérillas dans les centres urbains témoignent que la lutte en Afrique du Sud a pris de l'ampleur tant en force qu'en qualité.

147. Il ne fait aucun doute que le régime raciste de Pretoria est renforcé dans son arrogance et dans son intransigeance par la collaboration dont il continue de bénéficier de la part de certains pays occidentaux.

148. Ce n'est plus un secret pour personne que l'Afrique du Sud a maintenant acquis une capacité nucléaire. Il est inconcevable que l'Afrique du Sud, isolément, ait pu devenir une puissance nucléaire. De toute évidence, l'Afrique du Sud a acquis cette capacité nucléaire du fait de la collaboration bien connue, dans le domaine de la technologie nucléaire, entre certains pays occidentaux et le régime raciste.

149. Nous savons tous qu'un homme désespéré est aussi un homme très dangereux. Qui sait à quelle fin les racistes choisiront de déployer leur nouvelle capacité nucléaire? Les collaborateurs occidentaux sont responsables de cette évolution menaçante des événements. C'est pourquoi ils doivent prendre la responsabilité pleine et entière des conséquences néfastes que cela pourrait avoir pour le continent africain.

150. D'année en année, résolution après résolution, les Nations Unies ont continué de parler le langage de la raison et de la modération. Or, une chose est claire: nous avons parlé le langage de la raison à des racistes fanatiques qui sont sourds aux appels de la raison. Le moment est donc venu de transformer les résolutions du Conseil de sécurité et de notre assemblée en action, car l'effet de l'action est quelque chose que le régime de Pretoria ne saurait méconnaître.

151. L'heure est venue pour le Conseil de sécurité de prendre des mesures coercitives bien précises, y compris l'imposition de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, au titre du Chapitre VII de la Charte. Nous avons cependant noté, avec une grande déception, que certaines puissances occidentales au sein du Conseil de sécurité font preuve de réticence lorsque l'on parle de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. Or, ce sont les mêmes puissances qui, par le passé, ont été les premières à invoquer le Chapitre VII dans d'autres situations dont la gravité ne saurait se comparer à celle de la situation en Afrique du Sud. Ce que nous voyons ici, c'est une nouvelle preuve de la règle de deux poids et deux mesures au niveau international. Le peuple d'Afrique a souffert assez longtemps de l'hypocrisie avec laquelle les questions qui intéressent notre bien-être sont traitées par ces mêmes puissances occidentales.

152. L'Ouganda demande à tous les membres du Conseil de sécurité de placer le besoin de sécurité et de paix internationales ainsi que les intérêts des peuples qui souffrent en Afrique australe avant toutes autres considérations étroites. L'heure est venue d'agir et d'agir positivement avant qu'il ne soit trop tard.

153. Les événements au Moyen-Orient inquiètent beaucoup ma délégation. Les perspectives de paix dans cette région se sont estompées à mesure que les autorités israéliennes se sont montrées plus impudentes dans leur défi de l'opinion internationale et dans leur persécution des Arabes de Palestine, peuple dont le seul crime est de faire valoir fermement son droit à constituer une nation libre et indépendante.

154. Nous condamnons dans les termes les plus forts la loi qu'a récemment adoptée le Parlement israélien proclamant la fiction d'une Jérusalem prétendument capitale éternelle et indivisible d'Israël. Le cynisme des sionistes ne connaît pas de limites. C'est un acte qui montre une suprême absence de sensibilité politique et religieuse. C'est un stratagème délibéré visant à changer le caractère religieux et politique de Jérusalem et à présenter au monde un fait accompli.

155. Nous demandons à la communauté internationale de rejeter unanimement et sans équivoque cette manœuvre sioniste. Dans cet esprit, ma délégation félicite les gouvernements qui ont montré qu'ils désapprouvaient la mesure prise par Israël en fermant leurs ambassades à Jérusalem.

156. Tout comme les racistes de Pretoria, les sionistes sont maintenant désespérés, car toutes ces années de terreur systématique, de destruction et de persécution ne sont pas arrivées à briser la volonté du peuple palestinien. Au contraire, les sionistes doivent faire face maintenant à une résistance massive du peuple dont les proportions ne peuvent être contenues ni par leurs chars d'assaut ni par leurs bulldozers.

157. Face à cette situation politique, les autorités israéliennes ont répondu en prenant des mesures plus répressives encore. Pendant l'année écoulée, le monde a assisté à la tragédie du harcèlement par les terroristes et de la déportation de dirigeants politiques, à la détention et à la torture de détenus, à la destruction sans discrimination de foyers en tant que châtiment collectif et à l'expropriation continue des terres palestiniennes.

158. Tout comme l'Afrique du Sud, Israël ne peut se permettre de fouler aux pieds les droits du peuple palestinien et de faire fi de l'opinion internationale que grâce au soutien que lui donnent les puissances impérialistes. Aux yeux de ma délégation, il est clair que, au Moyen-Orient comme en Afrique australe, nous luttons objectivement contre le même ennemi, à savoir l'impérialisme qui a choisi d'étayer les systèmes d'oppression dans ces deux régions.

159. Nous nous déclarons solidaires du peuple palestinien dans la lutte qu'il mène et qui est également une lutte anti-impérialiste, sous la direction de son seul représentant légitime, l'OLP. L'Ouganda continuera d'appuyer le droit du peuple palestinien à un Etat indépendant souverain sur la terre qui est la sienne. Cet élément doit constituer la clef de voûte de toute formule de paix globale pour le Moyen-Orient.

160. Notre intérêt pour l'autodétermination et l'indépendance des peuples représente un engagement de principe qui ne souffre ni équivoque ni compromis. C'est pourquoi ma délégation est très gênée de voir qu'un membre de l'OUA continue de frustrer les aspirations du peuple du Sahara occidental dans sa recherche légitime de l'autodétermination. Je fais allusion à l'occupation continue du territoire du Sahara occidental par le Maroc.

161. En dépit des résolutions sans équivoque de l'OUA, des pays non alignés et de l'Assemblée générale, de même que de l'opinion clairement émise par la Cour internationale de Justice, le Maroc persiste à occuper illégalement le Sahara occidental. Il n'est pas trop tard; le Maroc peut encore rectifier son attitude et supprimer ce scandale pour l'Afrique. Une fois encore, nous lançons un appel au Maroc pour qu'il suive l'exemple courageux de la Mauritanie, restée fidèle à ses principes, et se retire du territoire du Sahara occidental immédiatement.

162. L'Ouganda continue d'appuyer la lutte du peuple du Sahara occidental, sous la direction du Front POLISARIO<sup>10</sup>, pour la libération complète de sa patrie. Et à ce propos, l'Ouganda, tout comme la majorité des membres de l'OUA, a déjà pleinement reconnu la République arabe sahraouie démocratique.

163. L'Ouganda reconnaît également le droit à l'autodétermination pour le peuple du Timor oriental et le peuple de Belize. Nous espérons qu'en cette vingtième année de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, les Nations Unies ne resteront pas aveugles devant le sort de ces peuples.

164. L'Ouganda est attaché au principe et à la pratique du non-alignement. Nous voulons décider de notre développement dans la liberté et l'indépendance, sans ingérence des grandes puissances. Au cours de l'année écoulée, cependant, nous avons été alarmés par l'accélération de la rivalité entre les grandes puissances. A mesure que cette rivalité s'intensifie, les grandes puissances parcourent le globe, à la recherche de nouvelles régions à dominer. C'est pourquoi l'Ouganda est vivement préoccupé par l'augmentation de la présence militaire des grandes puissances dans notre région, y compris l'océan Indien. Tout conflit résultant de la tension créée par cette présence nous affecterait très gravement.

165. Nous voulons que notre région soit exempte de la présence militaire des grandes puissances, et nous voulons que l'océan Indien soit une zone de paix. L'Ouganda espère que les préparatifs appropriés seront faits pour la Conférence sur l'océan Indien, qui doit se tenir à Colombo en 1981, concernant la mise en œuvre de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix [résolution 2832 (XXVI)]. Parallèlement, nous demandons à tous les pays d'examiner attentivement la proposition du Président de Madagascar visant à une réunion au sommet des pays de la région de l'océan Indien pour discuter de cette question.

166. Cette journée marque le dix-huitième anniversaire de l'indépendance nationale de l'Ouganda. Je fais appel à l'indulgence de l'Assemblée pour faire quelques observations sur l'évolution de la situation dans mon pays au cours de l'année écoulée.

167. Depuis que l'Ouganda a été libéré de l'emprise de la dictature fasciste, nous avons connu de nombreuses difficultés, mais nous avons aussi enregistré d'importants progrès. Au cours de l'année écoulée, la région nord-est du pays a souffert d'une grave famine causée par la sécheresse. Cette famine a entraîné la mort de nombreuses personnes. Cependant, grâce à des efforts soutenus aux niveaux local et international, la situation est maintenant sous contrôle. Je tiens à exprimer aux gouvernements, aux institutions des Nations Unies et autres institutions internationales qui ont généreusement contribué aux efforts de secours, la reconnaissance du peuple et du Gouvernement ougandais.

168. Malheureusement, l'Ouganda continue aussi de connaître des difficultés le long de ses frontières. Il y a des incursions périodiques dans notre pays à travers nos frontières, incursions menées essentiellement par les vestiges de l'armée d'Amin. Bien qu'il nous ait fallu un certain temps pour organiser notre système de sécurité, l'Ouganda est fermement décidé à mettre fin à ces incursions et à maintenir sa sécurité et sa stabilité.

169. Comme les représentants le savent, depuis la libération, les affaires de mon pays ont été dirigées par le Front de libération national de l'Ouganda, large coalition qui représente toutes les principales tendances de notre éventail politique.

<sup>10</sup> Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y de Río de Oro.



170. Comme dans toute société, l'existence de tendances politiques différentes est souvent source de contradictions. Certaines des contradictions ont un effet positif sur la société, alors que d'autres laissent une empreinte négative. En Ouganda, nous avons appris à accepter nos contradictions ouvertement et honnêtement, et nous sommes fermement résolus à y trouver une solution politique, conformément au processus démocratique.

171. Un an et demi à peine après le renversement de l'un des régimes les plus oppressifs de l'histoire moderne, nous sommes fiers de la liberté démocratique qui existe aujourd'hui dans notre pays. Nous avons des moyens d'information libres et prospères. Le peuple ougandais peut s'organiser politiquement dans une atmosphère de totale liberté. Nous chérissons ces victoires démocratiques et nous nous proposons de les renforcer encore.

172. L'Ouganda est en train de préparer des élections générales, qui se tiendront le 10 décembre 1980, date qui, comme l'Assemblée le sait, coïncide avec la Journée des droits de l'homme.

173. Le processus de redressement politique se poursuivra parallèlement au programme de reconstruction économique. La reconstruction économique n'est pas possible sans une politique démocratique et stable. Alors que nous entrons dans la dix-neuvième année de notre indépendance, nous sommes déterminés à atteindre ces deux buts et, sur les ruines de la dictature fasciste, nous reconstruirons un Ouganda libre et prospère.

174. M. HODOUL (Seychelles) : Je voudrais tout d'abord exprimer au Président mes félicitations, de même que celles de ma délégation, pour son élection à la présidence de cette trente-cinquième session. Je suis certain que cette assemblée bénéficiera de son expérience et de sa compétence dans la conduite de ses affaires, ce qui lui permettra ainsi de poursuivre ses objectifs de paix et de développement. Je suis heureux de pouvoir assurer le Président de l'entière collaboration de ma délégation dans l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées.

175. Qu'il me soit permis d'exprimer également la reconnaissance la plus profonde de mon gouvernement à M. Salim Ahmed Salim, et aussi ses félicitations les plus vives pour la manière dont il a assumé la présidence de la trente-quatrième session. Homme connaissant parfaitement les rouages des Nations Unies, dévoué à leurs objectifs, ouvert aux problèmes du monde, et surtout ceux du tiers monde, il a su répondre à nos attentes. Qu'il en soit vivement remercié.

176. Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour redire au Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, l'appréciation de mon gouvernement pour son travail. Il a su affronter, au cours de cette année, des problèmes multiples et complexes et il a su y faire face dans les limites des moyens dont il dispose.

177. C'est avec émotion que je voudrais saluer au sein de cette assemblée la présence de la délégation du Zimbabwe. Le peuple du Zimbabwe a marqué de son empreinte l'histoire non seulement de son pays et du continent africain, mais aussi celle de l'humanité tout entière. Ce peuple courageux et capable de grands sacrifices a ébranlé les fondements mêmes d'un système qui

s'étendait bien au-delà des frontières de l'ex-Rhodésie du Sud et se croyait puissant et invincible. Aujourd'hui, non seulement la minorité coloniale et raciste de l'Afrique du Sud, mais tous les agents de l'impérialisme regardent l'avenir avec moins d'arrogance et de certitude. Bien plus, une dernière chance leur est ainsi offerte pour revoir leur position et cela dans l'intérêt de toutes les parties concernées.

178. Ma délégation salue également les représentants de Saint-Vincent-et-Grenadines, Etat ayant récemment accédé à l'indépendance et admis au sein de notre organisation à l'ouverture de cette session.

179. Pour un pays comme les Seychelles, ne disposant pas de moyens d'information importants et ne jouissant pas toujours de l'amitié de ceux qui les détiennent, il n'est pas toujours facile de se faire entendre. Il est vrai que certaines publications du monde occidental parlent de nous, mais souvent uniquement en rapport avec les visées et intérêts de certains de ces pays. C'est pourquoi ces articles projettent une image négative de notre société et n'expriment souvent que critiques défavorables et récriminations, car leurs objectifs et les nôtres sont rarement compatibles.

180. Ainsi, la possibilité de prendre la parole à ce forum international nous est-elle très chère.

181. Pays au cœur de l'océan Indien, les Seychelles se trouvent en plein milieu d'une des régions les plus sensibles du monde. Les pétroliers en provenance du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient sillonnent les eaux de cet océan dont les richesses suscitent bien des convoitises.

182. Le peuple seychellois, lui, a lutté et continue de le faire pour sauvegarder son indépendance, car il se veut seul maître de ses choix et orientations, de son mode de développement, de ses rapports sociaux, de sa philosophie en général. Ce peuple croit en même temps en des liens de solidarité profonde et agissante avec d'autres peuples luttant pour les mêmes causes.

183. Ces trois éléments, à savoir notre position géopolitique, nos choix de société et notre solidarité avec d'autres peuples frères déterminent essentiellement notre position sur la scène internationale — une position ferme et honnête, dictée par les principes de justice et se résumant dans le non-alignement, comme l'a de nouveau affirmé notre président, le camarade France Albert René, lors de la sixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à La Havane en 1979. C'est un non-alignement qui refuse de se réfugier dans la neutralité et qui rejette toute indifférence ou abdication devant les problèmes internationaux. Il est, surtout, cette liberté de prendre chaque fois position comme nous l'entendons, dans la fidélité à l'histoire même du mouvement des non-alignés qui s'est toujours indissolublement associé à la libération authentique des peuples et à leur émancipation du joug de l'impérialisme.

184. Il nous est impérieux de poursuivre une telle politique car il en va de l'authenticité même de notre indépendance, donc de notre possibilité de développement réel. C'est dans cette perspective que je voudrais aborder ici quelques problèmes qui préoccupent le peuple seychellois et son gouvernement.



185. Je viens d'abord à la question de l'océan Indien. Les grandes puissances se sont engagées dans une militarisation à outrance de cette région. Le taux d'accroissement du nombre des bâtiments de guerre, dont certains porteurs d'engins nucléaires, est intolérable. Il n'est pas à notre portée d'évaluer cette augmentation en termes de puissance de frappe, mais, de juin 1979 à juin 1980, le nombre de bâtiments de guerre présents dans l'océan Indien a plus que doublé.

186. Ces puissances étrangères, quand elles ne bénéficient pas de la complicité de certains gouvernements de la région pour pouvoir s'y installer, ne font qu'occuper des territoires relevant de la souveraineté des pays riverains. Ainsi, l'archipel des Chagos, comprenant l'île de Diego Garcia, et faisant partie intégrante du territoire mauricien, est occupé par la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique; l'île de Tromelin est administrée par la France; l'île de Mayotte est juridiquement détachée de l'ensemble comorien. Quant à la République démocratique de Madagascar, elle reste amputée des îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India.

187. Les raisons de cette militarisation de notre région sont connues de tous, même si le plus souvent elles sont inavouées. Elles sont à la fois d'ordre économique et politique.

188. Une grande partie du pétrole destiné à l'Amérique du Nord, à l'Europe de l'Ouest et au Japon, passe par l'océan Indien. Les richesses de cet océan, les matières premières et le potentiel commercial des pays riverains, de même que les richesses énergétiques du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient, font l'objet d'avidités convoitises.

189. Bien sûr, les grandes puissances préfèrent parler de mission protectrice, de défense d'un prétendu « monde libre », du rétablissement d'un équilibre des forces, de l'affaire afghane, des événements en Iran, et ainsi de suite.

190. Pourtant, quand nous savons avec quelle facilité les grandes puissances exportent aujourd'hui leurs conflits dans les pays du tiers monde et y constituent des terrains d'essai pour leurs armements, nous serions coupables de garder le silence. De plus, nous avons besoin de paix pour porter tous nos efforts sur le développement de notre pays, au lieu d'en consacrer une partie à nous protéger contre des menaces constantes visant tout particulièrement les régimes progressistes, qualifiés par certains de « récalcitrants ».

191. Une fois de plus, les Seychelles voudraient s'associer aux pays qui l'ont déjà fait, pour lancer un appel à la conscience internationale et réclamer la démilitarisation de l'océan Indien. Cela implique le démantèlement des bases militaires et aéronavales et le retrait des forces étrangères de cette région.

192. Il va sans dire que le processus de la démilitarisation va de pair avec la décolonisation de l'océan Indien, c'est-à-dire le retour à la souveraineté de leurs pays respectifs, de toutes les îles servant ou susceptibles de servir de bases aux puissances étrangères. Ainsi l'archipel des Chagos, comprenant l'île de Diego Garcia et l'île de Tromelin, doit être retourné à Maurice; l'île de Mayotte, aux Comores, et les Glorieuses, Juan de Nova,

Europa et Bassas da India, à Madagascar, conformément aux résolutions de l'ONU et de l'OUA. L'île de la Réunion doit être démilitarisée et le droit du peuple réunionnais à s'autodéterminer doit être respecté.

193. Les pays riverains ne devraient accorder aucune base militaire aux puissances étrangères et ceux qui l'ont déjà fait sont priés instamment de revoir leurs décisions.

194. Depuis des années, le peuple seychellois lutte pour la démilitarisation de l'océan Indien et il a pris des mesures très concrètes et courageuses à cette fin. Notre président, le camarade France Alfred René, a récemment entrepris des démarches auprès des pays riverains de l'océan Indien pour qu'ils apportent leur soutien à la tenue de la Conférence de Colombo, convoquée par les Nations Unies, suivie de celle d'Antananarivo, proposée par Son Excellence le président Didier Ratsiraka, de Madagascar. A ce propos, nous voulons dénoncer les manœuvres de certaines puissances cherchant à faire échouer ces conférences.

195. S'il s'avère indispensable de surveiller la route du pétrole, cela devrait se faire de préférence par les pays riverains eux-mêmes et, si nécessaire, sous le contrôle des Nations Unies, et non par les grandes puissances étrangères à la région dont les intérêts sont nécessairement différents des nôtres.

196. Les autres questions qui nous préoccupent ont, elles aussi, trait à la décolonisation, à la paix et au développement.

197. Force nous est de constater que, 20 ans après l'adoption de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale sur la décolonisation des peuples et territoires coloniaux, trop nombreux sont les peuples qui, malgré leurs aspirations profondes à la liberté, à la paix et au développement, ne connaissent qu'exploitation, domination étrangère et répression.

198. Sur le continent africain, des peuples continuent de verser leur sang pour s'arracher au colonialisme avec toutes ses implications.

199. Il s'agit d'abord du peuple de la Namibie. Il nous est aujourd'hui difficile de comprendre comment la Société des Nations d'alors ait pu, à la fin de la première guerre mondiale, confier l'administration du territoire namibien au régime sud-africain, connu déjà pour ses pratiques répressives et archaïques, si bien que le peuple namibien se voit maintenant confronté dans sa lutte de libération à un des systèmes les plus sauvages et archaïques que l'histoire ait jamais connus.

200. Au sein de cette assemblée, tous les pays représentés souhaitent apparemment l'indépendance de la Namibie. Cependant, sans vouloir être cynique ou irrespectueux, je ne peux m'empêcher de constater que, malgré les multiples rapports, déclarations et résolutions adoptés, malgré le plan des Nations Unies pour la décolonisation de la Namibie, le régime sud-africain continue impunément de défier la conscience internationale. C'est que, parmi ceux-là mêmes qui réclament l'indépendance de ce pays, il y en a qui continuent d'être les complices du régime sud-africain sur les plans militaire et économique. Cela est une honte. Le régime sud-africain continue de pouvoir compter, malheureusement, sur des alliés puissants, ici même, parmi nous.

201. Aujourd'hui, le peuple namibien, pour s'affranchir de l'occupation illégale de son territoire, n'a d'autre choix que d'affronter le régime de l'Afrique du Sud, les armes au poing, sous la direction de la SWAPO, son seul et vaillant représentant légitime.

202. Le peuple seychellois continuera d'apporter son soutien indéfectible sur les plans politique, diplomatique et même matériel, dans la mesure de ses possibilités, à la SWAPO dans sa lutte de libération.

203. Il souhaite également que la communauté internationale porte assistance au peuple et au Gouvernement angolais qui, en raison de leur soutien exemplaire à la révolution namibienne, sont victimes de l'agression du régime sud-africain et subissent, par conséquent, des pertes considérables en vies humaines et dégâts matériels.

204. La victoire du peuple namibien est inéluctable — comme celle, d'ailleurs, du peuple de l'Afrique du Sud. Tous les deux ont déjà montré au régime de Botha qu'ils sont capables de frapper fort. La République des Seychelles continuera de soutenir l'African National Congress dans sa lutte et elle n'hésitera pas à mettre en application les résolutions de l'ONU et de l'OUA concernant les sanctions contre l'Afrique du Sud.

205. En ce qui concerne la question du Sahara occidental, nous nous réjouissons de pouvoir souligner que la République arabe sahraouie démocratique est aujourd'hui reconnue par plus de 40 pays, dont 26 africains. La République arabe sahraouie démocratique remplit ainsi les conditions prévues par la charte de l'OUA pour devenir membre, à part entière, de l'organisation panafricaine. L'année passée, de cette tribune<sup>11</sup>, nous avons condamné, une fois de plus, les visées expansionnistes et coloniales du régime marocain à l'égard du Sahara occidental. Nous regrettons d'avoir à le faire de nouveau, en souhaitant cependant que les dirigeants de Rabat répondent de manière tangible et positive à l'appel au cessez-le-feu et à la négociation lancé récemment par le Comité *ad hoc* des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA sur le Sahara occidental.

206. Au Moyen-Orient, Israël continue, lui aussi, comme son allié, le régime de Botha en Afrique du Sud, à défier impunément l'opinion internationale en poursuivant une politique expansionniste et coloniale meurtrière. La récente prétendue annexion de la partie orientale de Jérusalem n'en est qu'un exemple parmi tant d'autres. Son objectif final, c'est d'étendre le plus possible son territoire en éliminant de la carte le peuple palestinien. Ainsi, Israël n'hésite pas à violer les principes d'intégrité territoriale et de souveraineté nationale des pays voisins par ses incursions militaires et par l'occupation illégale des territoires arabes. Israël continue à torturer, mutiler, assassiner ou déporter les Palestiniens pour s'implanter.

207. La question palestinienne constitue aujourd'hui une affaire de « conscience internationale ». Notre organisation, d'ailleurs, s'en est saisie à plusieurs occasions et lui a même consacré exclusivement sa septième session extraordinaire d'urgence, au mois de juillet dernier. Nous nous en félicitons. Cependant, quand, au

sein de notre organisation, il y a lieu de condamner l'agression israélienne, certaines grandes puissances s'abstiennent; et ce sont celles-là mêmes qui s'érigent en défenseurs des droits de l'homme, de souveraineté nationale, d'intégrité territoriale. On les a entendues à propos de l'Afghanistan, de l'Iran, du Kampuchea. Par contre, quand il s'agit de l'agression israélienne, ces puissances se taisent !

208. Ce manque de cohérence dans la pratique de la politique internationale, qui n'est d'ailleurs que le reflet d'une politique de « deux poids et deux mesures », suivant les intérêts en cause, va nécessairement saper l'autorité, la crédibilité et l'efficacité de bien des institutions internationales, y compris la nôtre. C'est en partie la raison pour laquelle certaines de nos résolutions restent sans effet.

209. C'est pourquoi ma délégation pense qu'il est temps que la communauté internationale condamne unanimement et sans équivoque la politique coloniale et sioniste d'Israël et se prononce pour l'exercice, par le peuple palestinien, de ses droits à l'autodétermination, sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine, son unique et légitime représentant.

210. Des mesures concrètes doivent être également prises contre Israël, voire l'imposition de sanctions économiques conformément à l'esprit des résolutions CM/Res.785 (XXXV), CM/Res.787 (XXXV) et CM/Res.791 (XXXV) de l'OUA [A/35/463, annexe I] sur la question palestinienne. Le peuple palestinien doit le plus rapidement possible recouvrer ses droits territoriaux et nationaux.

211. C'est au nom de ces mêmes principes portant sur les droits d'un peuple à l'autodétermination et à la construction de son avenir dans la paix et la sécurité, que la République des Seychelles appuie le peuple du Timor oriental dans sa lutte contre l'occupation indonésienne et pour l'indépendance de son pays; qu'elle réclame que le peuple afghan, sous la direction du Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, puisse gérer ses propres affaires et définir ses perspectives d'avenir, sans être menacé ni dans sa souveraineté, ni à ses frontières, et avec l'assistance d'alliés qu'il se choisit; qu'elle souhaite que l'Iran, de même que tous les autres Etats, prennent des dispositions pour faire respecter le droit international au sujet de la sécurité et de l'immunité du personnel diplomatique, mais qu'en même temps il y ait une convention internationale protégeant les peuples et les Etats contre les agissements de certains étrangers douteux, qui se parent du statut diplomatique pour accomplir des missions souvent inavouables, surtout dans les pays du tiers monde; qu'elle exige que la répression contre les peuples du Chili, de la Bolivie et d'El Salvador cesse et que toute menace d'intervention militaire étrangère dans ce dernier pays disparaisse. Toujours au nom de ces mêmes principes, la République des Seychelles a rompu toutes relations avec le régime sanguinaire de Séoul et réclame la réunification du nord et du sud de la Corée, conformément aux aspirations légitimes du peuple coréen.

212. Depuis plus d'une année, mon pays a reconnu la République populaire du Kampuchea et son légitime et véritable représentant, le Conseil révolutionnaire populaire du Kampuchea, car pour lui il ne faisait aucun

<sup>11</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Séances plénières, 25<sup>e</sup> séance, par. 1 à 32.*

doute que le régime de Pol Pot ait été parmi les plus meurtriers de l'histoire, ayant assassiné environ 3 millions de personnes. Aujourd'hui, le peuple du Kampuchea respire après que ce régime ait été balayé.

213. Et pourtant, au sein de notre assemblée, la représentation légitime du peuple du Kampuchea est exclue. Nous pensons que l'on ne peut évoquer, comme l'on fait plusieurs délégations à cette tribune, la présence de troupes vietnamiennes au Kampuchea pour justifier l'exclusion de la République populaire du Kampuchea de notre organisation sans, d'une part, s'ingérer dans les affaires internes de ces deux Etats et, d'autre part, ouvrir de nouveau les frontières du Kampuchea à Pol Pot et à son armée de sanguinaires.

214. C'est pourquoi la République des Seychelles pense que la République populaire du Kampuchea doit occuper le siège qui lui revient de droit au sein de notre organisation, à l'exclusion des représentants du régime de Pol Pot qui, en aucune circonstance, ne devrait bénéficier de la tolérance ou de la complicité de notre organisation.

215. Le peuple de la République du Kampuchea a besoin de la solidarité sincère et efficace de la communauté internationale pour entreprendre sa tâche de reconstruction nationale dans la paix et la sécurité.

216. Il a fallu à notre organisation plus de 20 ans avant de reconnaître la République populaire de Chine — que cela soit dit en passant.

217. Toujours soucieux de promouvoir la paix à travers le monde, afin que les peuples poursuivent la construction de leur avenir, nous appuyons l'initiative de la République socialiste du Viet Nam visant à faire de l'Asie du Sud-Est une zone de paix. Les autres pays de l'Indochine se sont associés à cette initiative et nous savons que le dialogue à ce sujet est possible entre les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et les pays de l'Indochine, si cependant les influences extérieures ne s'y manifestent pas. Nous espérons vivement que l'Organisation se prononcera en faveur de cette initiative.

218. J'ai évoqué ici les luttes des peuples à travers le monde pour l'acquisition ou la sauvegarde de leur indépendance politique. Mais nous savons tous que le colonialisme a été une domination politique, essentiellement en vue de l'exploitation économique. Ainsi, notre indépendance politique, pour être réelle, doit-elle plonger ses racines dans l'indépendance économique; autrement, c'est le néocolonialisme qui fait surface et les mêmes structures d'exploitation sont maintenues en place.

219. Mais nous savons également combien il est difficile de se débarrasser de ces structures de dépendance économique. La plupart des pays du monde développé, jadis directement ou indirectement nos colonisateurs, continuent de concevoir leurs rapports avec nos pays en termes de rapports d'exploitation. Au cours de ces derniers temps, ils avaient transformé nos pays en fournisseurs de matières premières et de main-d'œuvre à bon marché, ainsi qu'en consommateurs de leurs produits finis vendus à des prix sans aucun rapport avec ce qu'ils payaient pour nos matières premières. Et cela continue.

220. Il y a une volonté délibérée des tenants de l'impérialisme de perpétuer cette situation de dépendance économique en maintenant nos pays dans une dépendance technologique et financière. Cela est d'autant plus vrai que, trop souvent, la politique d'aide et de coopération de certains pays riches, voire celle de certaines institutions spécialisées des Nations Unies, consiste à n'aider les pays que dans la mesure où ceux-ci restent dans l'indigence.

221. Mais en même temps, tout le monde parle de la nécessité de nouveaux rapports économiques internationaux. A cet effet, il y a eu, ces derniers temps, deux réunions extraordinaires convoquées par l'OUA et les Nations Unies, respectivement : la deuxième session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, à Lagos, les 28 et 29 avril, et la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale, du 25 août au 15 septembre. Il y a eu des essais de dialogue Nord-Sud. L'ONUDI et la CNUCED sont censées œuvrer, elles aussi, depuis des années, à promouvoir de nouveaux rapports économiques dans le monde.

222. Hélas, force nous est de constater que les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont plutôt décevants. L'impérialisme continue de dominer les structures de l'économie mondiale, particulièrement aux dépens des économies des pays du tiers monde. Les grands s'imposent avec toujours plus d'arrogance. Ainsi, nous avons constaté récemment, avec indignation, que les Etats-Unis avaient adopté unilatéralement une loi autorisant leurs sociétés transnationales à exploiter les richesses des fonds marins, alors qu'ils prétendaient négocier, de concert avec le reste de la communauté internationale, la signature d'une convention sur l'exploitation de ces mêmes richesses, patrimoine commun de toute l'humanité.

223. S'il arrive au système capitaliste d'opérer quelques petits réajustements, c'est pour tenter de gérer ses contradictions internes grandissantes, mais jamais pour remettre en cause son mode de fonctionnement.

224. Une chose nous paraît claire. Sauf pour un appui appréciable de la communauté des pays socialistes, les pays du tiers monde se sont battus seuls pour leur indépendance politique. Aujourd'hui, ils se voient acculés à se battre, également seuls, pour leur indépendance économique.

225. Le dialogue Nord-Sud, tout nécessaire soit-il, piétine. Il reste malheureusement un dialogue de sourds. Il n'avancera que sous la pression d'une coopération Sud-Sud, conformément à la déclaration des ministres des affaires étrangères du Groupe des Soixante-Dix-Sept, adoptée récemment [A/35/506, annexe].

226. Et c'est ainsi que la République des Seychelles s'est engagée, avec ses voisins et d'autres pays du tiers monde, à promouvoir la coopération horizontale et régionale. A ce propos, elle voudrait exprimer son appréciation aux pays du tiers monde les plus avancés dans leur développement, qui manifestent leur solidarité aux autres, parfois au prix de réels sacrifices.

227. Pour terminer, qu'on me permette de réitérer le soutien total de la République des Seychelles aux objectifs de notre organisation et sa fidélité aux idéaux louables qui ont présidé à sa fondation. Cependant, on com-

rendra pourquoi la délégation seychelloise est inquiète quant aux perspectives d'avenir. Il faut que cessent certaines manœuvres qui tendent à détourner notre organisation de son objectif primordial, à savoir, la promotion

de la paix et du développement des peuples dans le respect de l'égalité de toutes les nations.

*La séance est levée à 13 h 35.*